

ALGÉRIE - BM  
**Le vice-président de la BM pour la région Mena en visite en Algérie du 4 au 7 septembre**

P. 5

ALGÉRIE - ZAMBIE  
**Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur de Zambie en Algérie**

P. 5

ALGÉRIE - UE  
**Matériaux de construction: un séminaire international sur le management de l'innovation, aujourd'hui à Boumerdès**

P. 5

ALGÉRIE - ONU  
**E-gouvernement : les efforts de l'Algérie soulignés dans un rapport de l'ONU**

P. 5

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE (APN), SAÏD BOUHADJA L'A DÉCLARÉ HIER À ALGER

## Les réalisations de l'Algérie sous la conduite du Président Bouteflika «bien visibles et incontestables»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja a déclaré hier à Alger que les réalisations de l'Algérie sous la conduite du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, sont "bien visibles dans tous les domaines et sont incontestables".

P. 3



LE MINISTRE DE L'HABITAT, ABDELWAHID TEMMAR:

**Nouvelle ville de Bouinan (Blida) : distribution de 3600 logements de type location-vente au mois d'octobre prochain**

P. 3

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, M. ABDELKADER BOUAZGUI :

**« Vers la mise en place d'un nouveau dispositif de suivi des filières agricoles »**

P. 4

LE MINISTRE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS, MOHAMED MEBARKI:

**« 400.000 postes prévus pour la session de septembre 2018 »**

P. 4

SANTÉ

**INTOLÉRANCE ALIMENTAIRE**

**Comment la prévenir ?**

P.p 12-13

F   T BALL

CAN 2019 (QUALIFICATIONS/2<sup>E</sup> JOURNÉE)  
GAMBIE- ALGÉRIE:

**Abdellaoui forfait, Bedrane convoqué (FAF)**

P. 21

INDUSTRIE CÉRAMIQUE  
**Batna : lancement de la 1<sup>re</sup> opération d'exportation de céramique vers la Jordanie**

P. 6

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

**Reddition de 2 terroristes à Tamanrasset**

P. 24

## CE MATIN AU CTN DE SIDI MOUSSA

## Conférence du sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi

En prévision du match comptant pour la 2e journée des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations (CAN), le sélectionneur de l'équipe nationale de

football, M. Djamel Belmadi, animera une conférence de presse, aujourd'hui à partir de midi (12h), au Centre technique national de Sidi Moussa.



## Horaire des prières

Mardi 24 Dhou al hijja 1439

Fajr	04:45
Dohr	12:47
Asr	16:24
Maghreb	19:17
Isha	20:39

CE MATIN À 9H AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE

## Présentation des mesures de sécurité prévues à l'occasion de la rentrée sociale



En prévision de la rentrée sociale et scolaire 2018/2019, le Forum de la Sécurité nationale, abrite ce matin à partir de 9h, à l'École supérieure de police, Ali-Tounsi de Châteauneuf, une conférence de presse consacrée aux mesures de sécurité mises en place à cette occasion. La rencontre sera animée par des cadres de la Sécurité publique et de la police judiciaire.

MOUDJAHIDINE

## Zitouni les 9 et 10 septembre à Adrar



Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera les 9 et 10 septembre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Adrar. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs structures relevant de son secteur.

DJELFA

## Journée d'information sur les indemnités liées aux dommages dus aux coupures d'électricité et du gaz

Une journée d'information sur les mécanismes d'indemnisation des dommages dus aux coupures d'électricité et du gaz a été organisée hier par la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Djelfa. Des présidents d'associations de protection du consommateur, de représentants de la direction du commerce, de présidents des comités de quartier et autres représentants du mouvement associatif local ont bénéficié de cette journée informative animée par des cadres de la Direction locale de Sonelgaz. Les participants à la manifestation ont eu droit à des explications détaillées sur les cas d'indemnisation des abonnés pour des dommages liés à une coupure du courant électrique ou de l'alimentation en gaz naturel, outre le dossier à fournir pour bénéficier de cette indemnité.

JEUDE À LA SALLE IBN ZEYDOUN

## Concert de musique traditionnelle folk

L'Office Riadh el Feth (OREF), organise jeudi 6 septembre à partir de 19h à la salle Ibn Zeydoun, un concert de musique traditionnelle folk. Ainsi, 25 musiciens venant des 4 coins du monde, ferons découvrir leurs musiques traditionnelles et folkloriques sur la scène de la salle ibn zaydoun.



# Météo

	Max	Min
Alger	33°	22°
Oran	29°	21°
Annaba	33°	22°
Béjaïa	34°	24°
Tamanrasset	35°	23°

LES 19 ET 20 OCTOBRE AU CIC

## 5<sup>e</sup> Congrès de la Société pan-arabe de radiologie interventionnelle

La société Pan-Arabe de radiologie interventionnelle (PAIRS), tiendra son 5e congrès, les 19 et 20 octobre 2018 au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (CIC).

PROTECTION CIVILE

## Mise en place d'un dispositif en prévision de la rentrée scolaire

En prévision de la rentrée scolaire 2018-2019 et pour assurer une sécurité optimale aux enfants, notamment sur les axes routiers qui connaissent une grande influence un dispositif spécial sera mis en place par la Direction générale de



la protection civile (DGPC), pour une entrée scolaire sans accidents de circulation avec le renforcement des équipes d'intervention pour répondre aux différentes sollicitations, particulièrement au niveau des zones urbaines et les points noirs où les risques d'accidents de la circulation sont élevés. La prévention et la sensibilisation des parents, premiers éducateurs de la sécurité routière des enfants sur les dangers liés aux accidents de la circulation demeurent une priorité pour la Protection civile, les enfants sont peu conscients des dangers qui les menacent, car ce risque apparaît à l'âge de 03 ans à l'entrée de l'enfant à la crèche puis augmente au départ seule à l'école à l'âge de 05 ans et 06 ans et atteint le pique entre 11 ans et 12 ans le cycle moyen qui nécessite un apprentissage des connaissances pour les piétons à bas âge afin de se protéger contre les différents risques liés à la route.

DU 6 AU 10 SEPTEMBRE À TIZI-OUZOU

## Salon de l'enfant et du livre de jeunesse



La direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, en collaboration avec la DEA, la DASS, l'office national des publications scolaires et la ligue des activités en plein air, loisirs et d'échanges de jeunes, organise du 6 au 10 septembre, à la maison de la culture Mouloud-Mammeri et son annexe à Azazga, au théâtre régional Kateb-Yacine, à la bibliothèque principale de lecture publique, à la cinémathèque, à l'ex-Hôtel de ville, au CHU Nedir-Mohamed, au centre culturel Matoub-Lounes, et au niveau des centres psychopédagogiques de Boukhalfa et Ait Oumalou, le Salon de l'enfant et du livre jeunesse placé sous le thème «De l'éveil au créatif».

SEAAAL

## Suspension de l'AEP à Baraki



La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAAL), procédera à partir de ce soir 20h jusqu'à demain mercredi 5 septembre à 21h, à des travaux de réparation d'une canalisation principale de production. Ces travaux, localisés au niveau de la route de Baraki dans la commune de Baraki, engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable qui impactera les clients de la commune de Baraki. La société précise à ses clients que l'alimentation en eau potable reprendra progressivement dès la fin des travaux. Un dispositif de citernage sera mis en place afin d'assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitalier). Seaal prie ses clients de l'excuser des désagréments causés par ces travaux, et met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son Centre d'Accueil Téléphonique Opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

## LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE (APN), SAID BOUHADJA L'A DÉCLARÉ HIER À ALGER

# Les réalisations de l'Algérie sous la conduite du Président Bouteflika «bien visibles et incontestables»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja a déclaré hier à Alger que les réalisations de l'Algérie sous la conduite du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, sont "bien visibles dans tous les domaines et sont incontestables".

La situation du pays a connu une amélioration indéniable et quelques soient les difficultés, force est de constater que les réalisations de l'Algérie sont bien visibles grâce aux programmes de développement multi sectoriels à travers tout le pays, a-t-il indiqué dans une allocution à l'ouverture de la session ordinaire de l'APN. Affirmant qu'une comparaison entre la situation il y a 20 ans et celle d'aujourd'hui confirme "qu'une Algérie nouvelle est née", M. Bouhadja a estimé que "cette Algérie nouvelle est capable de clouer le bec à ceux qui tentent de la discréditer et de ternir son image". Il a rappelé que "l'Algérie est parvenue, grâce au projet de développement du Président Bouteflika, à réaliser les objectifs du Millénaire" et que les réformes qu'il a initiées "ont permis d'asseoir une véritable démocratie pluraliste et une justice sociale".

Notre pays, a-t-il ajouté "a pu construire un édifice institutionnel intégré, basé sur la citoyenneté et la démocratie participative dans le cadre de l'Etat de droit".

Le Président Bouteflika a préservé à l'Algérie sa sécurité, son intégrité et l'unité de son peuple, il l'a réconciliée avec les fondements de son identité et il lui a épargné les drames induits par les bouleversements qui secouent la région arabe et qui sapent la souveraineté et l'unité de ses Etats, a soutenu le président de l'APN.

Pour M. Bouhadja, le rappel de ces "grandes et éloquentes" vérités s'inscrit dans le cadre "de la reconnais-



sance et de la gratitude au chef de l'Etat pour les efforts qu'il n'a cessé déployés au service de la liberté, de la souveraineté, de la sécurité et de la stabilité de l'Algérie ainsi que pour son développement, son progrès et la promotion de son rang dans le concert des nations".

Estimant que "le devoir de reconnaissance nous appelle à saluer, en toute fierté et orgueil et en toute loyauté et dévouement, l'oeuvre louable et le mérite du président de la République, le moudjahid Abdelaziz Bouteflika", M. Bouhadja a ajouté que "la nation et l'histoire retiendront qu'il a consacré toutes les étapes de sa vie à la défense de la liberté du peuple algérien, sa dignité, et sa souveraineté de décision". Le président de la République a répondu présent pour sortir notre pays d'une douloureuse

tragédie qui a failli saper les fondements de l'Etat", a-t-il rappelé ajoutant que "Dieu, Le Tout-puissant, l'a guidé, en lui donnant la clairvoyance, pour mettre fin à la fitna et tarir ses sources". "Le couronnement a été la concorde civile à laquelle le peuple entier a adhéré en y apportant tout son soutien", a-t-il encore déclaré, ajoutant que "la réconciliation nationale que les Algériens ont embrassée a ouvert la voie à de grandes réalisations". "Les Algériens se rappellent avec gratitude des engagements tenus du chef de l'Etat, notamment le désenclavement de notre pays sur la scène internationale, la reprise de la croissance socio-économique, le rétablissement de l'autorité de l'Etat, le renforcement de l'unité de la nation et la consolidation des constantes de l'identité nationale", a-t-il conclu.

## Bouhadja: l'Algérie refuse que sa politique et ses choix lui soient dictés

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja a fermement condamné, hier à Alger, les campagnes malveillantes menées par des organisations non gouvernementales (ONG) contre les positions de l'Algérie qui "refuse que sa politique et ses choix lui soient dictés".

"Nous condamnons fermement ces campagnes malveillantes menées contre les positions de notre pays et affirmons haut et fort que nous n'avons de leçons à recevoir de per-

sonne, surtout pas de ceux qui s'ingèrent dans nos affaires internes et veulent nuire à l'image de l'Algérie", a déclaré M. Bouhadja à l'ouverture de la session ordinaire de l'APN. Il a expliqué que "sous couvert de la défense des réfugiés africains, des ONG agissant pour la concrétisation de visées inavouées en exploitant un drame humanitaire, tentent de s'ingérer dans les affaires internes de notre pays sous couvert de slogans douteux". L'Algérie qui "refuse que sa politique et ses choix lui soient dictés

restera, face à ces campagnes hystériques, sereine et forte par son unité, la solidarité de ses institutions et l'adhésion du peuple autour de sa direction légitime, totalement confiant en sa capacité à protéger la souveraineté nationale et à préserver les intérêts supérieurs du pays", a affirmé le président de l'APN Soulignant que la consécration de la volonté et de la souveraineté nationales "a faussé les calculs de ceux qui pariaient que l'Algérie allait sombrer dans le chaos", M. Bouhadja a estimé que "c'est cette

déception qui explique la véhémence des campagnes menées contre l'Algérie". Par ailleurs, M. Bouhadja a rappelé les instructions fermes du président de la République de lutter contre la corruption et tous les autres fléaux, notamment la drogue, affirmant que cette politique est ancrée dans l'action de l'Etat, et ce dans le cadre de la loi et de la transparence.

"Aucune tolérance ne sera manifestée à l'égard des auteurs de dilapidation des deniers publics", a-t-il conclu.

## LE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE, ABDELWAHID TEMMAR: Nouvelle ville de Bouinan (Blida) : distribution de 3600 logements de type location-vente au mois d'octobre 2018



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a annoncé dimanche la distribution de 3600 logements de type location-vente au cours du mois d'octobre à la nouvelle ville de Bouinan (est de Blida).

Lors d'une visite de travail et d'inspection qu'il a effectuée dans la wilaya de Blida pour s'enquérir de l'avancement des travaux de réalisation des différents projets de logements au niveau de la nouvelle ville de Bouinane, au nombre de 32.000 unités de différentes formules, le ministre a précisé que "3600 unités de logements de type

location-vente seront distribués au cours du mois d'octobre prochain". L'opération de relogement se poursuit jusqu'à la fin de l'année en cours où près de 9000 unités de logements de type location-vente et promotionnel public seront distribués" a indiqué M.Temmar qui a mis en avant dans ce sens la nécessité de parachever les dernières retouches pour distribuer les logements dans les délais fixés.

Evoquant les enveloppes financières "considérables" affectées par l'Etat pour l'édification de cette nouvelle ville, le ministre a relevé l'affectation de 43 mil-

liards DA pour la réalisation des routes et différents réseaux ainsi que des établissements éducatifs, dont 10 milliards ont été consacrés à l'acquisition du foncier, outre 610 millions DA pour le réaménagement de l'ancienne Amroussa. Ces montants poursuit le ministre seront affectés pour la réalisation de 204 structures publiques qui concernent différents secteurs comme la santé, l'enseignement, le sport, la culture et l'administration, outre 40 autres structures dans le cadre des cités intégrées.

APS

## LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA NATION, M. BENSALAH: La meilleure façon d'exprimer une revendication ou une préoccupation reste le dialogue

Le président du Conseil de la nation a affirmé, hier à Alger, que "la meilleure façon d'exprimer une revendication ou une préoccupation, reste le dialogue", appelant à "éviter d'impliquer les institutions républicaines et leurs symboles dans un débat stérile et inutile". Dans une allocution à l'ouverture de la session ordinaire du Conseil de la nation, M. Bensalah a indiqué que "la meilleure façon d'exprimer une revendication ou une préoccupation, reste le dialogue, dont il faut en multiplier et en diversifier les tribunes".

Il a précisé que le gouvernement œuvre à prendre en charge les revendications légitimes, parmi celles que soulèvent certaines catégories sociales, induites par la disparité dans le rythme de réalisation des projets d'un secteur à l'autre et d'une région à l'autre, ce qui engendre des dysfonctionnements qu'il faut traiter de manière graduelle et dans les délais nécessaires.

"Même si on est compréhensif vis-à-vis des revendications rationnelles, il n'en demeure pas moins que l'on s'inscrit en porte-à-faux avec les positions de ceux qui appellent à investir la rue et en faire un lieu de protestation, de manifestation et de revendications", a-t-il ajouté dans ce sens.

Le président du Conseil de la nation a souligné l'importance et la nécessaire conjugaison de nos efforts, afin de renforcer la cohésion nationale et consolider l'unité nationale à travers l'unification de nos rangs", d'autant, a-t-il dit, que "nous faisons face à une conjoncture politique et sécuritaire difficile, ce qui constitue une menace permanente tout au long de nos frontières".

Partant, a-t-il estimé "le devoir impose à toutes les franges de la société, toutes tendances politiques confondues (classe politique en premier), à revoir son évaluation de la situation et revoir les priorités et les revendications, de manière à préserver l'intérêt supérieur du pays face aux défis et batailles qui l'attendent, en premier lieu la crise financière, la diversification de l'économie et l'approfondissement de la pratique démocratique".

Dans ce même contexte, il a appelé la classe politique à élever le niveau du débat politique et à "éviter d'impliquer les Institutions Républicaines et leurs symboles dans un débat stérile et inutile".

M. Bensalah a exhorté les institutions jouissant d'une influence sur l'opinion publique, notamment les médias et les acteurs de la société civile "à assumer leur rôle en matière de sensibilisation quant aux difficultés et aux défis que nous imposent l'étape actuelle, tout en sollicitant la participation de tout le monde, à garantir le climat nécessaire, empreint de démocratie, de transparence et d'intégrité, lors des prochaines élections, afin de choisir les personnes les plus aptes à assumer une bonne gestion du pays et de ses institutions".

"L'intérêt national suprême exige de nous tous, et plus que jamais, de renouveler la demande à l'homme qui a réalisé tous ces acquis et permis le retour de la paix et de la stabilité, à l'homme qui a permis à la jeunesse d'espérer en un avenir prometteur en jetant les jalons d'un Etat moderne doté d'institutions constitutionnelles fortes et qui travaillait en symbiose et cohésion...je dis, l'inviter à poursuivre son œuvre dans la même voie et la même orientation", a soutenu M. Bensalah.

Affirmant, par ailleurs, que la nouvelle session parlementaire "sera sans doute riche sur le plan de son activité législative et de sa prestation parlementaire", il a appelé à "la nécessité d'une présence permanente et d'une forte participation".

## PARTIS Ould Abbès : Le FLN œuvre à la concrétisation du "Front populaire solide" avec la contribution de toutes les forces nationales

Le Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbès a affirmé, dimanche à Alger, que sa formation politique œuvrait à la concrétisation du "Front populaire solide" auquel le président de la République, Abdelaziz Bouteflika avait appelé le 20 août dernier, et ce, avec la contribution de toutes les forces nationales en vue de "consolider l'immunité du pays et préserver sa stabilité, sa sécurité et son unité".

Lors d'une réunion de concertation avec les partis de soutien à la continuité pour la stabilité, M. Ould Abbès a indiqué que son parti "a adhéré pleinement à l'idée de la constitution de ce Front et de sa concrétisation sur le terrain avec la participation de toutes les forces nationales vives (partis politiques, organisations nationales, estudiantines, syndicales, médias et organisations patronales) en vue de consolider l'immunité de l'Algérie, préserver sa sécurité, sa stabilité et son unité et protéger les acquis des vingt dernières années".

Il a réitéré, dans ce sens "la volonté de son parti à œuvrer avec tout un chacun pour édifier ce Front populaire qui sera un appui fort à l'Armée nationale populaire (ANP) et aux autres corps de sécurité dans la lutte contre le terrorisme et la corruption et dans la sécurisation des frontières".

Qualifiant l'appel du président de la République à la constitution d'un Front populaire de "Déclaration de 1er Novembre 1954", en ce sens où l'objectif, a-t-il dit est "de renforcer la capacité à faire face aux défis sécuritaires et économiques, à lutter contre toute forme de corruption et contre la drogue et à prémunir les générations montantes".

Le SG du FLN a mis en avant, dans ce sens, "l'impératif de la conjugaison des efforts pour affronter tous les fléaux qui rongent la société et l'économie et contrer toutes les véhémentes campagnes et menaces visant à déstabiliser le pays et à saper la souveraineté de sa décision". Réitérant le soutien "absolu et inconditionnel" de son parti au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, "en reconnaissance à la clairvoyance et à la pertinence de ces choix et en valorisation des réalisations accomplies sous sa conduite", le SG du FLN a renouvelé l'appel au chef de l'Etat à "poursuivre son œuvre pour l'étape à venir".

De son côté, le Secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, en sa qualité de Coordinateur des partis de soutien à la continuité pour la stabilité et la réforme, s'est félicité de l'adhésion de ces formations politiques au "Front populaire solide" en vue de "préserver la souveraineté de décision, approfondir la démocratie et faire face à toutes les manœuvres, tant au plan interne qu'externe".

La réunion a été sanctionnée par une Déclaration par laquelle ces partis ont répondu présents à l'appel du président de la République et exprimé "leur adhésion pleine et totale" au "Front populaire solide", se disant disposés à participer à l'élaboration du projet de plate-forme de ce Front et à l'ouverture du dialogue avec toutes les composantes de la société en vue d'élargir cette participation afin d'atteindre les objectifs escomptés".

Ces partis ont réaffirmé, dans ce sens, "leur soutien absolu au président de la République ainsi que leur appel à poursuivre la conduite du pays pour l'étape à venir". En réponse aux questions des journalistes, M. Ould Abbas a répété que "les portes demeurent ouvertes à tous pour rejoindre ce Front".

APS

## LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PÊCHE, M. ABDELKADER BOUAZGUI L'A INDIQUÉ :

### «Vers la mise en place d'un nouveau dispositif de suivi des filières agricoles»

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Abdelkader Bouazgui a présidé, dimanche, une réunion de travail lors de laquelle il a annoncé la mise en place d'un dispositif permettant de déceler à temps les contraintes pouvant toucher les acteurs des filières agricoles.

Ce dispositif permettra de déceler à temps les contraintes auxquelles peuvent être confrontés les différents acteurs afin de pouvoir les prendre en charge dans les meilleurs délais, et ce, avant même que ces derniers n'aient eu un impact sur le fonctionnement de la filière, a précisé un communiqué du ministère.

Un chef de file a été désigné pour chaque filière qui veillera à collecter les informations, les traiter et les transmettre aussitôt pour que les mesures nécessaires soient prises, a-t-il souligné le ministre lors de cette réunion, en présence de cadres de sont départements, portant sur le renforcement du dispositif de suivi et d'observation des filières agricoles et agro-alimentaires.

"Ce dispositif facilitera la remontée de l'information depuis la base directement au chef de file ce qui lui permettra d'agir en temps opportun", a souligné la même source.

Selon ce même communiqué, M. Bouazgui, a donné les grandes orientations quant à la mise en place de ce dispositif en précisant les tâches confiées aux chefs de file et dont la principale sera de fournir une situation précise et actualisée des différents filières à travers ses différents segments.

Aussi, "le ministre a exhorté les cadres du département à adhérer pleinement à ce dispositif qui ne peut qu'être bénéfique au développement des filières agricoles afin de consolider la sécurité alimentaire de

notre pays". Par ailleurs, le ministre a rappelé les résultats probants enregistrés au cours de ces dernières années dans le développement des filières agricoles. Le ministre a, ainsi, mis l'accent sur l'importance de l'organisation des filières afin que ces dernières jouent pleinement leur rôle dans le développement socio-économique du pays.

C'est dans cette optique, rappelle-t-il, que l'ensemble des conseils interprofessionnels des filières stratégiques, dont le nombre s'élève à 15, ont été installés au cours du 2ème trimestre de l'année



en cours. M. Bouazgui a également indiqué que les efforts en matières de développement des filières devraient se poursuivre, voir se renforcer, par l'accompagnement de tous les acteurs agissant tout au long des différents maillons de la filière depuis la fourniture des intrants jusqu'au produit final en passant par la production, la commercialisation et la transformation.

## LE MINISTRE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS, MOHAMED MEBARKI:

### «400.000 postes prévus pour la session de septembre 2018»

Ce sont 400.000 postes de formation qui sont prévus pour la session de septembre 2018, en progression par rapport à celle de l'année précédente, un chiffre qui peut augmenter en cas de nécessité en faisant appel aux possibilités qu'offre l'apprentissage, a indiqué le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, dans une interview à l'APS à la veille de la rentrée de la formation professionnelle prévue le 23 septembre prochain.

"Nous sommes prêts à accueillir tous les demandeurs de formation dans de bonnes conditions et nous travaillons

pour que la rentrée 2018 soit à la hauteur du rôle, de plus en plus important, que joue le secteur de la formation professionnelle", a-t-il affirmé. Il a précisé, en outre, que le ministère s'attelle à "prendre en charge les besoins en ressources humaines nécessaires au fonctionnement de l'entreprise et du développement économique et à répondre à la demande sociale de formation professionnelle aux cotés des autres segments du système éducatif national".

Ceci, d'autant que, a-t-il ajouté, près de "450.000 jeunes quittent, annuellement, l'enseignement général clas-

sique sans diplômes et sans qualifications". Il s'agit pour le ministre de "réorienter le maximum de ces jeunes vers la préparation de qualifications et diplômes professionnels", considérant que "la vraie déperdition scolaire, c'est ceux qui quittent l'enseignement général et n'intègrent pas la formation ou l'enseignement professionnels".

"Comme chaque année, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels ne lésine devant aucun effort pour mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires, pour assurer une bonne année de formation professionnelle", a-t-il encore assuré.

## LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU, HOCINE NECIB, L'A AFFIRMÉ: L'eau du robinet, rigoureusement contrôlée et sa consommation est saine à 100%

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a affirmé, hier à Alger, que "l'eau du robinet était rigoureusement contrôlée et sa consommation est saine à 100%". Cette matière vitale est l'une des plus contrôlées et elle est saine à 100%, a déclaré le ministre à la presse en marge de l'ouverture de

la session parlementaire ordinaire 2018-2019 du Conseil de la nation. S'agissant des sources naturelles, M. Necib a précisé que ces dernières faisaient actuellement l'objet d'analyses et que les résultats n'étaient pas encore connus.

Le ministère des Ressources en eau avait rassuré auparavant l'ensemble des

citoyens que "l'eau du robinet, que ce soit au niveau des forages, stations de dessalement ou stations de traitement est soumise quotidiennement à tous les analyses et contrôles exigés par la loi, selon les normes de l'Organisation mondiale de la santé". L'ADE dispose de 90 stations de traitement à

l'échelle nationale dont chacune dispose d'un "laboratoire de process" qui supervise les étapes de traitement. "L'eau n'est injectée dans le réseau de distribution que si elle répond à toutes les normes universelles de potabilité", a-t-on indiqué de même source.

## SELON LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ :

### Choléra: diminution des cas suspects hospitalisés avec une moyenne de 6 cas/jour

Le nombre des cas suspects de choléra hospitalisés a diminué "sensiblement" durant les derniers jours avec une moyenne de six (6) cas par jour, indique hier le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, dans un point de situation. Le suivi épidémiologique quotidien

des cas de choléra montre que l'épidémie reste "circonscrite" au niveau de la wilaya de Blida, précise le ministère, soulignant que seulement 10 malades restent hospitalisés à l'EPH Boufarik et tous les autres ont été déclarés sortant après guérison". Le dispositif de veille sanitaire mis

en place par le ministère depuis le début de l'épidémie "demeure en vigueur jusqu'à l'extinction de celle-ci" et les équipes de santé restent "déployées et mobilisées sur le terrain jusqu'à l'identification de la source de contamination", assure la même source.

## ALGÉRIE - AFRIQUE

# Le vice-président de la BAD en visite en Algérie du 3 au 6 septembre

Le vice-président de la Banque Africaine de Développement (BAD) chargé du développement régional, de l'intégration et de la prestation de services, M. Khaled Sherif, effectue une visite officielle en Algérie du 3 au 6 septembre 2018, a indiqué hier un communiqué du ministère des Finances.

Selon la même source, M. Sherif a été reçu hier par le ministre des Finances, M. Abderrahmane Raouya, Gouverneur de l'Algérie auprès de la BAD, avec qui il a eu un échange sur l'état des relations du pays avec cette institution financière.

Les deux parties ont également passé en revue les différents projets en cours de réalisation et les perspectives de développement et de renforcement de la coopération entre l'Algérie et la BAD.

Durant son séjour à Alger, le vice-Président de la BAD, rencontrera le ministre de l'Énergie, M. Mustapha Guittouni, le ministre de l'Industrie et des mines, M. You-

cef Yousfi, ainsi que le ministre des Travaux publics et des Transports, M. Abdelghani Zaalane et la ministre de la Poste, des télécommunications, des technologies et du numérique, Mme Houada-Imane Faraoun.

Il rencontrera également le Gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Mohammed Loukhal ainsi que les représentants du monde des affaires et des entreprises, a ajouté la même source. Lors de ces rencontres, sera examinée l'évolution des programmes



de coopération sectoriels ainsi que les perspectives et les moyens de renforcer cette collaboration, a-t-elle souligné. A noter que M. Khaled

Sherif est accompagné, lors de sa visite dans le pays, par le nouveau représentant résident de la BAD en Algérie, a précisé la même source.

## Le vice-président de la BM pour la région Mena en visite en Algérie du 4 au 7 septembre

Le nouveau vice-président de la Banque mondiale pour la région Mena, le Tunisien Ferid Belhadj, se rendra du 4 au 7 septembre en Algérie, son premier déplacement depuis sa nomination en juillet dernier à la tête du département Afrique et Moyen-Orient de l'Institution de Bretton Woods, a appris l'APS auprès de la BM.

M. Ferid Belhadj devrait rencontrer les responsables des ministères des Finances, de l'Intérieur, des Transports et de la Banque centrale pour cette première prise de contact avec les autorités algériennes.

L'ancien chef de cabinet du président de la BM qui a dirigé les activités de la banque dans plusieurs pays de la région Mena a déjà exercé la fonction de juriste pour l'Algérie, l'Égypte, l'Iran, la Jordanie, le Maroc et la Thaïlande.

Pays non emprunteur, l'Algérie entretient, cependant, des relations de

partenariat avec l'Institution de Bretton Woods à travers des services conseil pour répondre aux demandes d'assistance technique en soutien aux priorités de développement nationale.

Depuis 2010, ce partenariat s'est articulé autour de 10 opérations d'assistance technique dans six secteurs à savoir l'agriculture et le développement rural, la finance, le climat et l'investissement, la protection sociale, et la gestion intégrée des régions désertiques, selon la fiche présentation de l'Algérie, actualisée par la Banque en avril dernier.

Ces services conseil sont complétés par des activités d'analyse et d'assistance technique fournis dans le cadre de la réforme des subventions, des filières agricoles (lait) et le développement rural et, parallèlement, sur l'amélioration de l'environnement des affaires et des indicateurs Doing Business.

"Troisième économie de la région MENA et locomotive du Maghreb, l'Algérie fait partie de quelques pays qui sont parvenus à faire reculer la pauvreté de 20 % en 20 ans", rejoignant la cohorte des pays ayant un niveau de développement humain élevé, souligne la BM dans cette présentation synthétique.

Selon les dernières prévisions de la BM publiées en juin, la croissance de l'économie algérienne restera solide cette année sous l'effet de la hausse des dépenses de l'investissement et de la progression des cours pétroliers.

La Banque prévoit une croissance du PIB réel à 3,5% en 2018, contre 1,6 en 2017, une progression qui devrait cependant ralentir à 2% en 2019. La BM soutient qu'une diversification accrue de l'économie aiderait l'Algérie à s'engager sur une trajectoire de croissance plus durable et à créer des emplois.

## ALGÉRIE - ZAMBIE

### Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur de Zambie en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Toppily Mulambo Lubaya, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République

de Zambie auprès de la République algérienne démocratique et populaire avec résidence au Caire, a indiqué dimanche le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

## ALGÉRIE - ONU

### E-gouvernement : les efforts de l'Algérie soulignés dans un rapport de l'ONU

Les efforts de l'Algérie en matière de développement des infrastructures de télécommunications et des services en ligne ont été soulignés dans un rapport annuel de l'ONU intitulé : "Préparer le gouvernement électronique pour soutenir la transformation vers des sociétés durables et résilientes". Le rapport onusien présente un classement des Etats en matière de E-gouvernement auquel l'Algérie a enregistré une progression de 20 places, passant de la 150ème position en 2016 à la 130ème en 2018. Cette progression, qui souligne les efforts de l'Algérie pour suivre le rythme des tendances mondiales en matière de déve-

loppement technologique, est due principalement à l'évolution positive de deux indices : celui des infrastructures de télécommunications où l'Algérie est passée de la 135ème position au niveau mondial à la 102ème, soit une progression de 33 positions et celui des services en ligne où elle est passée de la 181ème position à la 171ème, soit une progression de 10 positions. Le troisième et dernier indice entrant dans l'établissement du classement, celui du capital humain, n'a toutefois pas connu de changement, l'Algérie conserve ainsi sa 118ème position. Le rapport d'enquête de l'ONU sur le gouvernement électronique exa-

mine la manière dont l'administration peut faciliter trois dimensions du développement durable (les infrastructures de télécommunications, les services en ligne et le capital humain), et est produit tous les deux ans par le Département des affaires économiques et affaires sociales. C'est le seul rapport mondial qui évalue le statut de développement des 193 Etats membres des Nations unies. La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houada Imane Faraoun, avait expliqué mardi dernier que l'Algérie avait évolué de 10 places dans l'indice de densité des services et de 30 places dans celui

des infrastructures de communications. Mme Faraoun avait souligné que l'arrivée de l'Algérie à ce degré de développement avait été possible grâce aux grands investissements dans le secteur des communications, notamment après l'ouverture du secteur aux investissements privés et les investissements publics du trésor de l'Etat, particulièrement dans les zones rurales et isolées.

La ministre avait soutenu que "ce rythme d'investissement, accompagné d'un effort significatif du secteur dans le domaine de la formation de jeunes et de la qualification technique des travailleurs permettrait à l'Algérie,

dans les deux prochaines années, de progresser d'au moins 30 places dans le classement mondial de l'E-gouvernement".

La ministre avait expliqué que "la stratégie nationale des communications repose sur l'extension du réseau et le soutien des investissements à travers l'ensemble du territoire national, aussi bien dans les zones urbaines que les zones rurales, voire même les zones isolées, ce qui diffère du modèle commercial adopté par quelques pays à travers la densification des investissements dans les zones urbaines seulement et les zones commercialement rentables"

## ALGÉRIE - UE

### Matériaux de construction: un séminaire international sur le management de l'innovation, aujourd'hui à Boumerdès

Un séminaire international sur le management de l'innovation sera organisé aujourd'hui par le ministère de l'Industrie et des mines, à l'Institut national de la productivité et du développement industriel (Inped) à Boumerdès, a indiqué dimanche un communiqué du ministère.

L'organisation de ce séminaire qui sera consacré aux matériaux de constructions avancés, comme "filière pilote", entre dans le cadre de la mise en œuvre du jumelage institutionnel entre le ministère de l'Industrie et des mines et un consortium européen (Espagne, Finlande, et France), lancé en avril 2017 pour appuyer le ministère de l'Industrie dans sa stratégie d'innovation industrielle, a ajouté la même source.

D'une durée de 24 mois, ce jumelage s'inscrit dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A).

Ce séminaire qui sera animé par des experts algériens et étrangers, vise à restituer les activités du jumelage relatives au management de l'innovation et à présenter une analyse comparative des bonnes pratiques de management de l'innovation de la Finlande, de l'Espagne et de la France.

Plus de 200 participants, issus du monde de l'administration publique, de la recherche et de la formation et des acteurs économiques, seront présents à ce séminaire.

Dans ce cadre, le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) participera comme partenaire à l'organisation de cet événement.

Selon le ministère de l'Industrie et des mines, le déploiement de compétences en matière de management de l'innovation auprès de l'ensemble des acteurs de l'innovation (entreprises, centres de recherches et de formation, structures d'appui à l'innovation des entreprises), figure parmi les objectifs prioritaires de ce jumelage visant à engager le renforcement des compétences des cadres du ministère de l'Industrie et des mines, des réseaux d'appui et des opérateurs économiques sur les questions d'innovation.

Le management de l'innovation est l'"un des enjeux forts pour le développement des entreprises, et pour le renforcement de leur compétitivité à l'international", a expliqué la même source.

Son déploiement s'inscrit dans le cadre des priorités de l'Etat ainsi que de toutes les parties prenantes pour la diversification économique en Algérie conformément au programme du gouvernement, a conclu le communiqué.

## INDUSTRIE - CÉRAMIQUE

### Batna : lancement de la 1<sup>re</sup> opération d'exportation de céramique vers la Jordanie

La première opération d'exportation de céramique à partir de la wilaya de Batna (Algérie) vers la Jordanie a été lancée dimanche par le groupe industriel de statut privé "Céram-décor" en présence des autorités locales.

Cette première cargaison se compose de 10 containers de 13,632 m2 de carrelage de 1er choix, a précisé Hicham Bentayeb, inspecteur chargé de la liquidation et vérification à l'inspection divisionnaire des Douanes de Batna, en marge de l'opération qui a eu lieu au siège du groupe à la zone d'activités Dhraa Bensabah, dans la commune de Tazoult.

Sur le même site, il a été procédé à la mise sous scellés des containers et au dédouanement du dossier.

L'opération porte sur l'exportation vers la Jordanie de 10 containers chaque mois pendant une année selon les termes de l'accord, a précisé le gérant du groupe Céram-décor, Amine Maâla qui a fait état du lancement "à partir de la semaine prochaine d'une autre opération d'exportation de 14 containers par mois vers la Libye".

Un accord similaire vient d'être conclu pour l'exportation des mêmes produits vers la Maurétanie, à la faveur des facilités offertes par le nouveau poste frontalier dernièrement inauguré entre l'Algérie et ce pays, a ajouté le même responsable qui a indiqué que des efforts sont actuellement déployés pour exporter vers d'autres pays africains.

Le wali de Batna, Abdelkhalek Sayouda, a indiqué, de son côté, que l'opération s'inscrit dans le cadre de la diversification de l'économie nationale conformément aux orientations du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Il a également relevé que cette opération d'exportation de matériaux de construction est la première du genre dans la wilaya de Batna qui constitue un pôle industriel important notamment dans la production de produits céramiques.

## TURQUIE:

### L'inflation proche de 18% en août, taux record depuis 2003

Le taux d'inflation en Turquie a atteint 17,9% en août sur un an, un record depuis 2003, selon les chiffres officiels publiés hier par l'Office turc des statistiques (Tüik).

Les prix à la consommation ont augmenté de 2,3% en août par rapport à juillet et de 17,9% en rythme annuel. Les secteurs les plus affectés par la hausse des prix sur un an sont les transports, avec +27,13%, l'alimentation (+19,75%) et le logement (+16,30%). L'économie turque est fragilisée par l'effondrement de sa devise.

La livre turque fortement affaiblie ces derniers mois, a perdu près de 2% de sa valeur face au dollar lundi par rapport à vendredi soir. Un billet vert s'échangeait ainsi contre 6,60 livres turques lundi matin. La devise turque a perdu plus de 40% de sa valeur depuis le début de l'année, une chute qui s'est accélérée en août sur fond de tensions entre Ankara et Washington et l'annonce de sanctions réciproques.

La banque centrale de Turquie (CBRT) a immédiatement réagi en assurant qu'elle prendrait "les mesures nécessaires pour soutenir la stabilité des prix". "L'orientation monétaire sera ajustée lors de la réunion du comité de politique monétaire de septembre", affirme la CBRT dans un communiqué.

## FINANCEMENT NON CONVENTIONNEL:

### 3.585 milliards de DA émis jusqu'à fin mai

Le montant des titres émis dans le cadre du financement non conventionnel s'est établi à 3.585 milliards de dinars jusqu'au 31 mai 2018, a indiqué la Banque d'Algérie dans sa situation mensuelle publiée au *Journal officiel* n° 49.

Cette émission de titres a été réévaluée dans le cadre de l'article 45 bis de la loi relative à la monnaie et au crédit de 2003 modifiée et complétée en octobre 2017, qui stipule que "la Banque Algérie procède, à titre exceptionnel et durant une période de cinq années, à l'achat directement auprès du Trésor, de titres émis par celui-ci, à l'effet de participer, notamment à la couverture des besoins de financement du Trésor, au financement de la dette publique interne et au financement du Fonds National d'Investissement (FNI)." En outre, l'article 45 bis note que "ce dispositif est mis en œuvre pour accompagner la réalisation d'un programme de réformes structurelles économiques et budgétaires devant aboutir, au plus tard, à l'issue de la période susvisée, notamment, au rétablissement des équilibres de la trésorerie de l'Etat et de l'équilibre de la balance des paiements".

Un mécanisme de suivi de la mise en œuvre de cette disposition, par le Trésor et la Banque Algérie, est défini par voie réglementaire.

A travers ce nouvel instrument, il s'agit de couvrir les besoins de financement du Trésor, de financer le remboursement de la dette publique interne, et ce, en particulier, les titres de l'Emprunt national pour la croissance levé en 2016, les titres du Trésor



émis en contrepartie du rachat de la dette bancaire de Sonelgaz et les titres du Trésor émis au profit de la Sonatrach en compensation du différentiel sur les prix des carburants importés et de l'eau dessalée.

Il s'agit aussi, dans le cas échéant, de permettre au Trésor de doter en ressources le Fonds National d'Investissement (FNI), au titre des prises de participation de l'Etat dans des investissements ou de financements à long terme de programmes publics d'investissements.

Cet instrument non conventionnel, dont l'objet est de permettre la mobili-

sation par le Trésor de financement exceptionnels, revêt un caractère transitoire, limité dans le temps à cinq années.

Le recours à cet instrument est adossé à un programme de réformes structurelles économiques et budgétaires qui, grâce à une rationalisation de la dépense publique et à une optimisation des recettes fiscales, doit aboutir, au plus tard à l'issue de la période considérée, au rétablissement des équilibres macroéconomiques et financiers (les équilibres de la Trésorerie de l'Etat et l'équilibre de la balance des paiements).

## MINES:

### Les modalités et procédures d'attribution des permis miniers fixées par décret exécutif

Les modalités et procédures d'attribution des permis miniers ont été fixées par décret exécutif publié au *Journal officiel* n° 49.

En application des dispositions de la loi minière du 24 février 2014, ce décret fixe la liste des substances minérales relevant du régime des carrières, objet de permis d'exploitation de carrières que les walis territorialement compétents peuvent attribuer dans le cadre de la réalisation de projets d'infrastructures, d'équipements et d'habitat arrêtés dans les programmes de développement de ou (des) wilaya(s).

Il fixe également des modalités et procédures d'instruction des dossiers de demande des permis miniers, de délivrance, de renouvellement, de suspension, de retrait, de renonciation, de cession et de transfert des permis miniers.

Les modalités et procédures de l'adjudication des permis d'exploitation de mines ou de carrières sont aussi fixées par le décret.

Ainsi, la liste des substances minérales relevant du régime des carrières, objet de permis d'exploitation de carrières que les walis territorialement compétents peuvent attribuer dans le cadre de la réalisation de projets d'infrastructures, d'équipements et d'habitat arrêtés

dans les programmes de développement de ou (des) wilaya(s) comporte : les calcaires, grès, quartzites, granites, basaltes et toutes autres roches éruptives ou métamorphiques pour granulats y compris sables concassés, tuf et sables des dépôts alluvionnaires ou autres destinés à la construction, autres que ceux provenant des plages du littoral ainsi que des alluvions et atterrissements situés dans les limites des cours d'eau, galets, éboulis, arènes granitiques, tuf en croûte, débris calcaires, marnes, schistes et autres toutvenant.

S'agissant des modalités et procédures applicables à l'attribution des permis miniers, il est indiqué que les permis miniers sont octroyés par voie d'adjudication ou par attribution directe.

Dans ce cadre, il est expliqué que l'adjudication est la procédure visant à obtenir des offres de plusieurs soumissionnaires après mise en concurrence et sélection des demandeurs, selon des exigences définies dans le cahier des charges fixant les clauses et conditions applicables à l'adjudication considérée.

L'attribution directe est l'octroi d'un permis minier sans appel formel à la concurrence, mais sous les conditions et réserves

que le demandeur du permis minier présente une demande conforme aux dispositions du présent décret et justifie de capacités techniques et financières nécessaires pour mener à bien les activités minières prévues, selon le décret.

Le recours à ce mode d'octroi s'applique aux permis miniers délivrés dans le cadre de programmes de recherche minière pour le compte de l'Etat, les titulaires d'un permis de prospection minière en vigueur, les titulaires d'un permis d'exploration minière en vigueur et aux titulaires d'un permis minier en vigueur.

Le recours à ce mode d'octroi s'applique également aux : demandes de permis miniers présentées, demandes de permis miniers présentées pour la satisfaction exclusive de besoin d'installations et de transformation de substances minérales en activité et aux demandes de permis miniers présentées par les entreprises retenues pour la réalisation d'infrastructures, d'équipements et d'habitat arrêtés dans les programmes de développement nationaux ou de (des) wilaya (s), demandes de permis miniers présentées par les entreprises publiques économiques en charge de projets de développement

de gîtes miniers assignés par les pouvoirs publics.

L'octroi de permis miniers correspondant aux demandes est assorti du paiement d'un produit d'attribution, conformément à la législation, auprès des receveurs des impôts et versé au fonds du patrimoine public minier.

Avant d'engager toute adjudication ou attribution directe, l'autorité administrative compétente après visite des lieux et examen des possibilités d'exercice de l'activité minière projetée, élabore les dossiers techniques et les soumet à une enquête préalable, auprès : des wilayas sur les territoires desquelles se trouvent lesdits indices, gîtes et gisements et/ou tout autre site minier, pour les permis miniers à octroyer par l'agence nationale des activités minières, des services habilités de wilaya et de l'agence nationale des activités minières dans le cas de permis miniers à octroyer par le wali territorialement compétent.

D'autre part, il est indiqué que nul ne peut obtenir un permis minier s'il ne possède pas les capacités techniques et financières nécessaires pour mener à bien les activités minières objet de sa demande et assumer les obligations y découlant.

## ARGENTINE - FMI:

## L'Argentine annonce des mesures d'austérité avant un rendez-vous au FMI

Le gouvernement argentin devait annoncer hier un plan d'austérité pour remédier aux déséquilibres budgétaires à l'origine de la crise monétaire qui a torpillé le peso, à la veille d'un rendez-vous-clé au siège du FMI.

A 09h45 (14h45 GMT), le ministre argentin de l'Économie Nicolas Dujovne donnera une conférence de presse.

Il devrait annoncer de nouvelles taxes pour le secteur minier, sur les exportations de soja et des arbitrages budgétaires douloureux.

Le gouvernement a fait une priorité de la réduction du déficit budgétaire chronique, qui alimente l'inflation, qui dépassera les 30% en 2018, et fragilise la troisième économie d'Amérique latine.

D'après le journal Clarín, l'intervention du ministre de l'Économie sera précédée d'un message télévisé du président de centre-droit Mauricio Macri, qui devrait annoncer un remaniement ministériel. Sur les 22 ministres actuels, 10 devraient être remerciés. M. Dujovne s'envolera lundi soir pour Washington. Mardi, il a rendez-vous avec la directrice générale du FMI Christine Lagarde pour négocier une révision de l'accord signé en juin entre l'Argentine et le Fonds monétaire international.

Depuis l'attribution d'un prêt de 50 milliards de dollars, dont la première tranche de 15 milliards a déjà été versée à Buenos Aires et en partie consommée, la fragile économie argentine s'est encore dégradée.

L'Argentine demande donc une accélération des versements prévus



dans le cadre de l'accord. Pour cela, elle devrait s'engager à accélérer la réduction du déficit budgétaire. Passé de 6% en 2015 à 3,9% en 2017, le gouvernement s'était jusqu'ici engagé à le réduire à 2,7% cette année, 1,3% en 2019, et de parvenir à l'équilibre en 2020.

En Argentine, la dépréciation du peso, de 50% cette année, préoccupe la population. Habitues aux turbulences économiques, les Argentins savent que si le peso perd du terrain, c'est l'inflation qui s'en ressent. De plus l'économie tourne au ralenti.

Le gouvernement prévoit une récession de 1% en 2018, après une

croissance de près de 3% en 2017. La baisse du pouvoir d'achat est généralisée dans ce pays de 41 millions d'habitants, où les mécanismes de revalorisation des salaires ont dans la plupart des cas un temps de retard sur l'inflation.

La crise monétaire s'est aggravée en août, alors qu'un scandale de corruption a éclaté, impliquant l'administration précédente au pouvoir de 2003 à 2015.

L'ex-présidente Cristina Kirchner fait partie de nombreux ministres et hauts fonctionnaires soupçonnés d'avoir touché des pots-de-vin de la part d'entreprises du BTP.

## TUNISIE:

Hausse des prix du carburant pour la 3<sup>e</sup> fois consécutive en 2018

Les autorités tunisiennes ont annoncé une augmentation depuis dimanche des prix du carburant. Il s'agit de la troisième augmentation effectuée au cours de l'année 2018.

Les prix d'essence super sans plomb et du gasoil super ont augmenté de 60 millimes pour atteindre respectivement 1,985 dinar/litre (0,775 dollars) et 1,745 dinars (0,692 dollars), alors que celui du gasoil a été revu à la hausse de 75 millimes pour atteindre 1,480 millimes/litre (0,587 dollars).

Selon le ministère tunisien de l'Énergie, des mines et des énergies renouvelables, cette augmentation qui s'inscrit dans le cadre du mécanisme d'ajustement périodique des prix de pétrole, intervient suite à la hausse des prix du pétrole sur les marchés internationaux atteignant, au cours des premiers mois de cette année, environ 75 dollars le baril.

Les prix du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et du pétrole lampant demeurent inchangés, a précisé la même source. En mars dernier, le ministre tunisien chargé des réformes majeures Taoufik Rajhi avait souligné que la subvention des hydrocarbures coûtera à la Tunisie, cette année, 3 milliards de dinars (1 milliard d'euros), contre 1,50 milliard de dinars prévus (pour ces produits et l'électricité) dans le budget de 2018, en raison de la hausse des prix du baril, qui était de 64 dollars et la non application de la réforme relative à l'ajustement automatique des prix de ces produits.

Ces augmentations coïncident avec l'appel du Fond monétaire international (FMI) à la Tunisie de rester sur la voie de la réduction du déficit budgétaire cette année et l'année prochaine pour stabiliser la dette et réduire la demande excessive d'importations, étant donné l'augmentation importante des prix internationaux du pétrole.

Il sera particulièrement important de poursuivre les réformes des subventions (actuellement peu ciblées) de l'énergie, de gérer soigneusement la masse salariale publique ainsi que de redresser, sur des bases viables, la situation des caisses de sécurité sociale pour les secteurs public et privé dans l'objectif de contenir les dépenses qui profitent de manière démesurée aux plus nantis, insiste le FMI dans un communiqué.

## PÉTROLE:

## Le prix du panier de l'Opep à près de 76 dollars

Le prix du panier de référence du brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), s'est établi vendredi à 75,74 dollars le baril, contre 75,72 dollars la veille, a indiqué hier l'Organisation pétrolière sur son site web.

Introduit en 2005, le panier de référence des pétroles bruts de l'Opep comprend le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djeno (Congo), Oriente (Ecuador), Zafiro

(Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), l'Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Kuwait), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Qatar Marin (Qatar), Arab Light (Arabie Saoudite), Murban (UAE) et le Mery (Venezuela). Les cours s'inscrivaient cependant en nette hausse sur la semaine comme sur le mois. Lundi, les cours ont culminé à leurs plus hauts en plus d'un mois, à 78,11 dollars

l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres pour le Brent, et à 69,88 dollars pour le WTI.

"L'offre pourrait être limitée" notamment au Venezuela et en Iran, selon les prévisions des analystes, soulignant que le marché du pétrole restait soutenu par la perspective des sanctions américaines sur le pétrole iranien, qui seront effectives à partir de début novembre et devraient perturber l'industrie du troisième pro-

ducteur de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. L'Opep et ses partenaires, tenus depuis janvier 2017 par un accord de réduction de leur production pour soutenir les prix du pétrole passés sous la barre de 30 dollars en 2016 devraient s'accorder lors de leur prochaine réunion le 23 septembre à Alger sur un nouveau mécanisme pour surveiller leur production de brut afin de soutenir l'équilibre du marché.

## ÉNERGIE:

## Le Japon va stopper ses importations de brut iranien sous la pression américaine

Les groupes pétroliers japonais s'apprentent à mettre fin aux importations de brut d'Iran, le Japon craignant des représailles américaines s'il continue de commercer avec Téhéran, ont rapporté plusieurs médias nippons.

Le président des Etats-Unis, Donald Trump, a décidé en mai que son pays ne se conformerait plus à l'accord sur les technologies nucléaires signé par Téhéran et les grandes puissances en 2015, dans lequel l'Iran s'engage à ne jamais chercher à se doter de l'arme atomique.

Ce retrait a marqué le rétablissement envers l'Iran de sanctions américaines sévères.

Les mesures américaines étaient jusque-là suspendues en vertu de l'accord international.

Les premières sanctions américaines, qui ont été prises début août, seront suivies en novembre d'autres mesures affectant le secteur pétrolier et gazier, qui joue un rôle capital dans l'économie iranienne.

Le gouvernement japonais a tenté de négocier une exception pour pouvoir continuer d'acheter du pétrole iranien, dont il avait déjà grandement réduit la quantité mais, selon les médias, la partie américaine reste ferme et Tokyo a peu de chance de l'emporter.

Par conséquent, même si elles disent n'avoir pris encore aucune décision, les entreprises nipponnes sont en train de chercher à augmenter les quantités importées d'autres pays pour pouvoir se passer du brut iranien qui représente 5,3% du total importé.

APS

## Le baril de Brent à plus de 78 dollars hier à Londres

Les prix du pétrole montaient hier en cours d'échanges européens dans un marché restreint mais toujours inquiet de voir les exportations iraniennes s'évaporer en raison des sanctions de Washington.

Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, valait 78,11 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 47 cents par rapport à la clôture de vendredi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour le contrat d'octobre prenait 8 cents à 69,88 dollars.

Les faibles gains du Brent lui ont permis de repousser son plus haut depuis plus d'un mois et demi, à 78,17 dollars lundi matin. Le mar-

ché entamait cependant une séance calme où les volumes devaient rester restreints, alors que les investisseurs américains profiteront d'un jour férié.

"Le marché reste soutenu par l'idée que les sanctions américaines contre les exportations iraniennes de brut vont limiter l'offre", a commenté Stephen Innes, analyste chez Oanda.

Les sanctions prendront effet début novembre, mais "les exportations du troisième plus grand producteur de l'Opep reculent déjà à un rythme plus rapide qu'attendu", s'est inquiété Stephen Brennock, analyste chez PVM.

En revanche, les autres membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et la Russie, qui se sont associés fin 2016 pour limiter leur offre et faire grimper les cours, ont augmenté leur pro-

duction ces derniers mois.

Les exportations irakiennes de pétrole ont ainsi atteint en août un pic annuel avec près de 112 millions de barils vendus pour plus de 77 milliards de dollars, a annoncé samedi le ministère du Pétrole.

La production russe a elle atteint 11,21 millions de barils par jour en août, selon des données ministérielles partagées par l'agence Bloomberg. Un des trois plus grands producteurs mondiaux avec les Etats-Unis et l'Arabie saoudite, la Russie peine à dépasser ses plus hauts depuis la chute de l'URSS, atteints en 2016.

"Il reste un doute sur la capacité de l'Opep à absorber la perte du marché occasionnée par les sanctions américaines", ont cependant prévenu les analystes de Commerzbank.

## MOSTAGANEM : Plus de 17 ha détruits par 30 incendies de forêt

Trente incendies de forêts ont été enregistrés dans 17 communes de la wilaya de Mostaganem depuis le début du mois de juin dernier détruisant 17 hectares, a-t-on appris dimanche de la Conservation des forêts. Les dégâts causés par ces incendies ont touché 5 ha de forêts, 2 has de broussailles et 9 has de maquis. Plus de 290 agents ont été mobilisés cette année pour la campagne de lutte contre les feux (1 juin - 31 octobre) avec l'installation de 12 tours de contrôle, en plus de cinq équipes mobiles, cinq véhicules d'extinction, une colonne mobile de la protection civile, des équipements et du matériel de communes et d'entreprises nationale publiques et privées. Pour rappel, 494 feux ont ravagé, au cours des dix dernières années (2008-2017) à Mostaganem, 594 ha de forêts, de broussailles et de maquis, dont 49 incendies relevés l'an dernier détruisant 85 ha. Les forêts occupent 32700 ha, soit 14% de la superficie de la wilaya de Mostaganem, dont 90% sont couverts de pin d'Alep, de pin maritime et d'eucalyptus.

## EL TARF : Prévision de récolte de 16.000 quintaux de liège

Une récolte de pas moins de 16.000 quintaux de liège est attendue, cette année, dans la wilaya d'El Tarf, a indiqué, dimanche, le conservateur des forêts, Moundir Ounada.

Les 14 chantiers ouverts dans différentes subéraies dont celles d'El Kala et de Hammam Beni-Salah, au titre de l'actuelle campagne de déliègeage ont récolté 12.000 quintaux à déclarer la même source, soulignant que la récolte de liège, entamée au mi-juin dernier, se déroule dans "de bonnes conditions". Deux cent trente-deux (232) emplois saisonniers ont été créés dans le cadre de la campagne de démasclage (enlèvement de l'écorce des arbres), a signalé le même responsable qui a précisé que 10.000 quintaux sur un total de 12.000 quintaux sont en dépôt. Les travaux, confiés à l'entreprise régionale du génie rural Babors de Jijel, se poursuivront jusqu'au 15 septembre courant, conformément aux clauses contractuelles du cahier des charges, a-t-on précisé, ajoutant que la campagne de déliègeage a atteint près de 70% de taux d'avancement. Rappelant la "très bonne qualité" du liège produit à El Tarf, le même responsable a signalé que le montant généré par la vente des produits récoltés est estimé à 100 millions de dinars. La wilaya d'El Tarf compte plus de 74.000 hectares de subéraie représentant près de 60 % de la superficie forestière globale estimée à 165.000 hectares.

## TISSEMSILT: Formation de 300 agents de la Protection civile aux techniques d'extinction des feux de forêt

Quelque 300 agents de la protection civile de la wilaya de Tissemsilt ont bénéficié dernièrement de formation aux techniques d'extinction des feux de forêt, à l'initiative de la direction de wilaya de ce corps, a-t-on appris dimanche de son responsable.

Le commandant Mourad Bensalem a souligné, en marge d'une rencontre de sensibilisation sur la prévention contre les feux de forêts, que ces agents relevant des unités secondaires de la protection civile des 8 daïras de la wilaya ont reçu, trois mois durant, une formation intensifiée sur les techniques modernes utilisées pour l'extinction des feux dans les zones boisées caractérisées par des reliefs accidentés.

La direction a également initié le déploiement de ces agents à travers les unités secondaires de la protection civile.

Par ailleurs, la même source a signalé la dotation du secteur de la protection civile dernièrement de cinq véhicules d'extinction tout terrain destinés à l'intervention rapide en cas d'incendie déclaré au sein des accès accidentés en zones boisées. La direction de la protec-

## M'SILA: Mise en exploitation «en novembre prochain» d'un puits profond à Ouled Mensour

Un puits profond en réalisation au lieu dit "Lokmane" dans la commune d'Ouled Mensour, wilaya de M'sila, sera mis en service "avant la fin du mois de novembre prochain", a annoncé dimanche le wali, Hadj Mokdad.

"Cet ouvrage hydraulique a le débit le plus élevé à l'échelle locale, estimé à 50 litres par seconde", a indiqué le chef de l'exécutif local, précisant que ce puits est doté d'une mini station de dessalement d'eaux saumâtres de la région.

Les travaux de réalisation de cette station de dessalement, d'une capacité de traitement de 4.500 m<sup>3</sup>/jour, ont nécessité la mobilisation d'un montant financé de 120 millions DA, a ajouté le wali. Et de relever : La capitale du Hodna a bénéficié d'un programme d'urgence pour renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) d'un coût d'un milliard DA portant sur la réalisation de 16 forages et le rééquipement de 5 stations de pompage et 15 stations de raccordement. Des efforts sont actuellement consentis par les services de la wilaya, selon M. Hadj Mokdad, dans les communes d'Ouled Addi Guebala et d'Ain El Melh, qui enregistrent un déficit "fla-



grant" en matière d'approvisionnement en eau potable, à travers la concrétisation de projets destinés à la mobilisation des eaux souterraines, la modernisation

et la réalisation des stations de pompage et des réseaux de raccordement pour un investissement de l'ordre de 170 millions DA.

## ANNABA : Réception d'un CEM et de deux groupements scolaires à la nouvelle ville de Drâa Errich

Un (1) collège d'enseignement moyen et deux (2) groupements scolaires ont été réceptionnés dans la nouvelle ville Drâa Errich de la wilaya d'Annaba en prévision de la nouvelle rentrée 2018/2019, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de l'éducation.

Ces établissements, qui accueilleront pour la première fois les enfants scolarisés de ce pôle urbain, "sont en phase de parachèvement des travaux d'aménagement extérieur", ont indiqué les responsables de ce secteur qui ont souligné que "toutes les mesures nécessaires ont été prises en vue de faciliter les démarches d'inscription et de transfert des scolarisés des familles récemment relogées".

La nouvelle ville Drâa



Errich a connu depuis le début de la saison estivale une vaste opération de distribution de logements de différentes formules, notamment celle de l'attribution d'un lot de plus de 3.000 logements publics localisés (LPL) qui relève d'une programme de réali-

sation de 7.000 unités LPL, destinées aux habitants de la ville d'Annaba.

Au cours de la saison scolaire 2018-2019, ces nouvelles infrastructures seront renforcées à la faveur de la réception de deux (2) nouveaux groupements scolaires, a-t-on fait savoir. Un

nouveau lycée ainsi que plusieurs infrastructures scolaires ont été inscrits pour réalisation dans ce pôle urbain qui a bénéficié d'un programme de réalisation d'un total de 50.000 unités d'habitat destinées à abriter plus de 250.000 âmes, a-t-on souligné.

Il est à noter que le secteur de l'éducation de la wilaya d'Annaba a été renforcé à la faveur de la réception de quatre (4) nouveaux groupements scolaires dans la commune de Sidi Amar ainsi que l'extension de plusieurs infrastructures scolaires et l'aménagement de 29 nouvelles classes en vue d'absorber la pression dans certains établissements des communes d'El Bouni, d'Oued El Aneb, d'Ain El Barda et de Sidi Amar.



tion civile de Tissemsilt a pris plusieurs dispositions au titre du plan de wilaya de lutte contre les feux de forêts et des récoltes agricoles (1 juin-31 octobre) qui comporte la

constitution d'équipes mobiles mixtes (protection civile-conservation des forêts) soutenus par des véhicules tout terrain, qui effectuent des patrouilles au niveau des zones boisées en collaboration directe avec les tours de contrôle.

Il a été procédé, au titre de ces dispositions, à l'installation d'une colonne mobile de lutte contre les feux de forêts et des récoltes agricoles dans la commune de Sidi Slimane qui compte 120 agents d'intervention et 31 engins de différentes tailles et poids.

La direction a mobilisé 720 agents d'intervention soutenus par 88 engins outre l'organisation de sorties de sensibilisation à travers les communes de la wilaya pour prévenir et sensibiliser contre les feux de forêts, en collaboration avec différents partenaires.

Cette rencontre de sensibilisation, initiée par cette direction, a ciblé des représentants de citoyens résidant à proximité des zones boisées de la wilaya en leur prodiguant des conseils et des orientations sur les modalités de protection des forêts contre les incendies.

## SANTÉ: ÉPIDÉMIE DU CHOLÉRA À BLIDA : La maladie circonscrite dans 3 communes sur un total de 15 initialement touchées

L'épidémie de choléra, apparue dernièrement à Blida et dans nombre de wilayas du pays, est actuellement circonscrite au niveau de trois communes sur un total de 15 initialement touchées, a-t-on appris dimanche auprès de la wilaya.

Il s'agit des communes de Blida, Ben Khelil et Bouârafa dont des malades, accueillis au niveau de l'hôpital de Boufarik spécialisé dans les maladies infectieuses, sont toujours en isolement, sur un total initial de 15 communes des 25 que compte la wilaya de Blida, selon les données fournies au cours de la rencontre ayant réunie les membres de la Commission nationale de lutte contre les maladies à transmission hydrique (MTH), avec les autorités de la wilaya, des élus locaux et les bureaux d'hygiène de Blida.

Dans son allocution à l'occasion, le wali Mustapha Layadhi a assuré que la "situation est stabilisée et maîtrisée", signalant une baisse constante dans les cas d'atteinte qui sont pris en charge, au moment où les cas suspects sont libérés immédiatement après confirmation de leur bon état de santé après analyses.

Le wali a exposé, en outre, les différentes mesures d'urgence décidées dès l'apparition des premiers cas suspects d'atteinte par cette maladie, au même titre que des mesures toujours en cours en vue de déterminer son origine.

Il a insisté, entre autres, sur l'impératif de préservation de l'hygiène du milieu et de la poursuite des



campagnes de levée des ordures. Quant à M. Bertima, président de la Commission nationale de lutte contre les maladies à transmission hydrique (MTH), il a fait part d'une action en cours au sein de ladite commission, présidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, en vue de la "réactivation des bureaux d'hygiène communaux", à travers, a-t-il dit, "un projet d'amendement du décret (daté de 1987), encadrant ces bureaux".

Selon le responsable, la Commission, englobant des représentants de nombreux ministères concernés, aux côtés des commis-

sions opérationnelles locales, s'attèlera à la collecte de toutes les propositions et doléances des bureaux d'hygiène communaux de toutes les wilayas du pays, en vue de leur examen à l'effet de revoir leur méthode de travail et de les réactiver (bureaux d'hygiène), est-il signalé.

Les élus locaux et les chargés des bureaux d'hygiène communaux de Blida ont saisi cette opportunité pour exposer une quinzaine de doléances axées principalement sur leur renforcement en matériel nécessaire pour leur travail, outre la mise en place d'un programme de formation au profit des ressources humaines de ces bureaux.

## VILLES Plus de 200.000 visiteurs quotidiennement à la promenade des Sablettes d'Alger

La promenade des Sablettes d'Alger qui s'étend sur une distance de 4,5 km, attire quotidiennement plus de 200.000 visiteurs de différentes wilayas du pays, a-t-on appris dimanche auprès de l'Office des parcs, des sports et des loisirs d'Alger (OPLA).

Dans une déclaration à l'APS, le directeur général de l'OPLA, Gamgani Lyes, a indiqué que "la promenade des Sablettes attire quotidiennement plus de 200.000 visiteurs de différentes catégories sociales, grâce aux diverses prestations offertes au niveau des espaces verts et des structures de divertissement en vue d'assurer repos et confort aux citoyens".

"Les familles peuvent rester dans la promenade et bénéficier de ses prestations jusqu'à 03:00 du matin, d'autant plus que ce lieu connaît une grande affluence de citoyens durant la nuit", a-t-il précisé.

Après avoir souligné que l'accès à la promenade des Sablettes était gratuit, le responsable a fait savoir que toutes les catégories de la société pouvaient profiter de ce lieu récréatif grâce à des prestations adaptées à toutes les bourses.

La promenade des Sablettes est dotée d'une plage et de piscines qui ont vu défiler plus de 60.000 estivants durant les mois de juillet et d'août, selon le responsable.

Pour ce qui est des parkings, M. Gamgani a fait savoir que ces structures d'une capacité d'accueil de 2400 places, accueilleraient quotidiennement "8000 véhicules".

Un autre parking devrait être réceptionné prochainement d'une capacité d'accueil de 1000 véhicules, a-t-il ajouté. La promenade des Sablettes compte plusieurs restaurants, fast-foods et un théâtre en plein air. Des vendeurs ambulants de jouets, de thé, vêtements et mets traditionnels (mahajeb et bourak) sont également présents.

Des familles interrogées sur place, ont exprimé leur satisfaction quant à ce lieu qui constitue le poumon d'Alger et un espace de distraction et de récréation privilégié, d'autant plus que la sécurité est garantie grâce à la présence de brigades de sûreté mobile et d'une unité de la protection civile.

## UNIVERSITÉ Tizi-Ouzou: 9 400 nouveaux étudiants inscrits à l'Université Mouloud-Mammeri pour l'année 2018/2019

Au moins 9 400 nouveaux étudiants seront accueillis à l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO) pour l'année universitaire 2018/2019, a indiqué dimanche, Ahmed Tessa, recteur de cet établissement de l'enseignement supérieur.

"Le nombre de nouveaux étudiants affectés à l'UMMTO pour l'année universitaire 2018-2019 est de 9 400.

Il est appelé à varier légèrement, en plus ou en moins, après la période des recours, mais restera toujours dans la fourchette des 9 à 10 000 nouveaux étudiants", a-t-il souligné dans une déclaration à l'APS. Doté d'une

capacité d'accueil de 60 000 étudiants, l'UMMTO offre cette année, à travers ses différentes facultés, près de 7 000 places pédagogiques.

"Une offre en deçà des nouveaux étudiants inscrits", a-t-il fait remarquer, en déplorant "des retards dans la finalisation de divers travaux au niveau de certains campus qui demeurent ainsi inopérants". Citant l'exemple "des 2700 places pédagogiques de Tamda, prévues à la réception pour cette rentrée, mais qui sont encore en souffrance", M. Tessa se montre, toutefois,

"optimiste", assurant que "grâce à l'expérience acquise ces dernières années, cette surcharge

sera gérable". Pour ce faire, a expliqué le recteur, "il a été décidé, en concertation avec l'ensemble des partenaires sociaux, syndicats des travailleurs et d'étudiants, d'exploiter les créneaux horaires de 08h00 à 17h00 et de mutualiser les infrastructures des différents départements de sorte à occuper en permanence les structures et maximiser le potentiel de l'université".

Par ailleurs, et parmi les objectifs que s'est assignés l'UMMTO pour cette année, M. Tessa a fait état de "la concrétisation de plusieurs projets entamés dans le domaine de la recherche scientifique, la création d'un incubateur au niveau de l'université,

la poursuite du travail de rayonnement au niveau du secteur industriel et la concrétisation des conventions signées avec des partenaires locaux, nationaux et étrangers".

Considérée comme une des rares universités ayant bénéficié de largesses budgétaires de la part du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, l'UMMTO, a indiqué M. Tessa, "a bénéficié d'une enveloppe de 40 millions de dinars pour la rénovation des équipements de son auditorium".

Une structure qui accueille diverses activités, culturelles et scientifiques, tout au long de l'année.

## FORÊTS Près de 74 ha parcourus par les feux du 1<sup>er</sup> juin au 23 août 2018 à Aïn Defla

Au total, 11 foyers d'incendies ayant ravagé près de 74 ha ont été signalés dans la wilaya de Aïn Defla du 1<sup>er</sup> juin au 23 août dernier, en baisse par rapport au bilan enregistré durant la même période de l'année écoulée (683,3 ha), a-t-on appris dimanche d'un responsable à la Conservation locale des forêts.

"11 foyers d'incendies ayant ravagé 73,8 ha ont été signalés dans

la wilaya de Aïn Defla durant près de trois mois (1<sup>er</sup> juin-23 août)", a indiqué Abderrahmane Hamrani, inspecteur principal au sein du même établissement, faisant remarquer que le feu avait parcouru 681,3 ha durant la même période de l'année dernière à la faveur des 72 foyers d'incendies signalés çà et là à travers diverses régions de la wilaya.

Les 11 foyers d'incendies en ques-

tion ont touché 6,5 ha de forêts, 5,25 ha de maquis et 61,5 ha de broussailles, a-t-il expliqué.

Les communes les plus touchées par ces incendies durant la période considérée ont été celles de Aïn Defla (57,05 ha), AïnTorki (6 ha), Benallel (3,5 ha), Hocéinia et Tarik Ibn Ziad (1 ha chacune) et enfin Arrib (0,25 ha), a précisé la même source.

## ILLIZI : Une école primaire dotée d'équipements fonctionnant à l'énergie solaire

L'école primaire Mohamed-Farhi de la commune d'Illizi a été dotée d'équipements fonctionnant à l'énergie solaire dans le cadre de l'exploitation des énergies renouvelables, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

D'un investissement de huit (8) millions DA, cette opération s'inscrit dans le cadre du programme du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire concernant la transition énergétique qui s'assigne comme objectif l'utilisation rationnelle de l'énergie électrique au niveau des structures des collectivités locales, a expliqué le directeur de l'administration locale (DAL).

L'école Mohamed Farhi a été retenue comme établissement pilote dans la wilaya d'Illizi pour mettre en œuvre ce programme national, avant d'élargir l'opération à travers les établissements scolaires de la wilaya, a expliqué Abderrahmane Benemebirik.

Cette opération donnera lieu à la mise en place des plaques photovoltaïques pour l'exploitation de cette énergie propre dans l'éclairage et le chauffage, a ajouté le même responsable, qualifiant ce projet d'un "plus" en terme d'orientation dans l'exploitation des énergies renouvelables à travers les structures et installations publiques dans l'optique d'économiser cette énergie.

Lors de sa tournée dans le cadre des préparatifs de la nouvelle rentrée scolaire 2018/2019, le wali d'Illizi, Aïssa Bouleha, a souligné la nécessaire contribution à la généralisation de ce programme pour cibler les différentes structures pédagogiques de la wilaya, appelant à mobiliser tous les moyens nécessaires pour mettre en œuvre cette nouvelle orientation de l'Etat en matière de transition énergétique.

## TCHAD: Un hebdomadaire suspendu 3 mois pour «fausses informations»



L'hebdomadaire tchadien *Al-Chahed* a été samedi suspendu trois mois pour plagiat et "diffusion de fausses informations", des accusations dont il se défend, ont déclaré dimanche l'organe de régulation des médias et la publication concernée.

La Haute autorité des médias et de l'audiovisuel (Hama) a sanctionné l'hebdomadaire pour des articles publiés sur son site récemment, dans lesquels le Qatar et le Soudan sont notamment accusés d'être liés à des groupes armés tchadiens rebelles, a rapporté la radio d'Etat.

La suspension a été motivée par le fait qu'"il ressort de l'analyse de ces articles qu'ils ne contiennent aucun fait ou élément matériel permettant de publier des propos accusateurs à l'encontre de pays qui entretiennent des relations de coopération et d'amitié avec le Tchad", a précisé à la radio le président de l'Hama, Dieudonné Djonabaye.

Le journal publié en arabe et en français s'est défendu, de toutes les accusations portées à son encontre.

"Nous sommes victimes de fausses accusations portées à notre égard parce que les articles incriminés sont issus de sources fiables et nous avons des preuves qui peuvent attester la véracité de nos écrits que nous pouvons mettre à la disposition de l'Hama", a déclaré le rédacteur en chef de la section française d'*Al-Chahed*, Jules Daniel Yohounkilam.

## AVION - INCIDENT

### Un avion d'Air France en provenance des Etats-Unis, déclare une "urgence générale"

Un avion d'Air France en provenance de Détroit, aux Etats-Unis qui se dirigeait vers l'aéroport Charles de Gaulle à Paris, a déclaré une "urgence générale" en plein vol, ont rapporté vendredi, des médias, citant les services de surveillance des vols.

Selon plusieurs portails de surveillance aérienne, le vol AF377 a envoyé une alerte alors qu'il survolait la Manche, a rapporté l'agence de presse russe Sputnik. La compagnie aérienne prévoyait l'atterrissage de l'avion dans la capitale française à 08h55 GMT (09h55 heure locale). La compagnie aérienne a précisé que le vol avait demandé un "atterrissage d'urgence" pour "raisons médicales". L'avion a pu atterrir sans difficultés à Paris à 9h16 heure locale, soit environ 40 minutes avant l'heure d'arrivée prévue, selon des médias.

La cause de l'incident et le statut actuel de l'avion et de ses passagers sont inconnus.

## AFGHANISTAN : 12 morts dans un accident d'hélicoptère de transport militaire

Au moins douze personnes, deux membres d'équipage ukrainiens et dix soldats afghans, ont été tués dimanche en Afghanistan dans l'accident d'un hélicoptère de transport militaire appartenant à une entreprise moldave, ont annoncé les autorités aériennes de Moldavie.

Un précédent bilan donné par un responsable afghan faisait état de trois morts et de sept blessés dans cet accident, qui s'est produit dans le nord de l'Afghanistan.

"Les autorités aéronautiques civiles de Moldavie ont été prévenues que le 2 septembre vers 03h00 GMT, un hélicoptère MI-8 MTV appartenant à la compagnie Valan ICC s'est écrasé peu après le décollage de la base de Mazar-i-Sharif", a annoncé l'autorité aérienne moldave dans un communiqué.

Selon la même source, l'appareil transportait trois membres d'équipage ukrainiens et onze soldats afghans. "Selon des informations préliminaires, deux membres d'équipage et dix passagers sont décédés des suites de l'accident", précise le communiqué. D'après le commandant adjoint des forces afghanes dans le



nord de l'Afghanistan, Nazer Khuda Pamiri, l'hélicoptère s'est écrasé en raison de "problèmes techniques" peu après son décollage. L'appareil s'est embrasé après s'être écrasé. Il appar-

tenait à une société privée et avait été affrété par le ministère de la Défense, a également déclaré le porte-parole adjoint du ministère, Mohammad Radmanish.

## ÉTATS-UNIS: 9 blessés et 4 disparus dans une collision entre bateaux

Neuf personnes ont été blessées et quatre autres sont portées disparues après la collision de deux bateaux samedi soir sur le fleuve Colorado, qui sépare la Californie de l'Arizona dans l'ouest des Etats-Unis, ont annoncé dimanche les autorités locales.

Selon le bureau du shérif du comté de Mohave, dans

l'Arizona, le centre de communications a reçu plusieurs appels d'urgence concernant un accident entre deux bateaux survenu dimanche vers 20h00 heure locale (03h00 GMT) sur le fleuve Colorado, à proximité du Parc régional de Moabi.

Tous les passagers sont tombés à l'eau après un impact frontal entre le

bateau Hallet, qui se dirigeait vers le nord et transportait dix personnes, et le Sleet, avec six personnes à son bord.

Les deux navires ont plus tard coulé. Plusieurs personnes ont été secourues par des bateaux de plaisance.

"Neuf personnes ont été blessées. Deux d'entre elles étaient dans un état critique",

a déclaré Doug Schuster, shérif du comté de Mohave lors d'une conférence de presse, ajoutant qu'une enquête avait été ouverte sur l'accident.

Les autorités locales ont envoyé des plongeurs faire des recherches dans le fleuve.

Tous les bateaux ont reçu l'ordre de rester à distance de la zone de l'accident

## ZIMBABWE : L'ONU va fournir une aide alimentaire urgente à plus d'un million de personnes



Les Nations unies se préparent à fournir de l'aide d'urgence à plus d'un million de Zimbabwéens menacés de pénuries alimentaires en raison de la chute de la production agricole causée par la sécheresse persistante dans le pays. "Le Pam se prépare à prendre en charge les besoins alimentaires les plus urgents de 1.135.500 personnes pendant le pic de la saison creuse (janvier-avril) 2018/2019", a déclaré la porte-parole de l'institution à Harare, Ashley Baxstrom.

Cette déclaration intervient après la publication d'un rapport du Réseau d'alerte des famines (FEWSNET) qui a pointé du doigt la baisse dangereuse des stocks alimentaires des ménages les

plus pauvres dans les zones arides du Zimbabwe. "Ces conditions alimentaires devraient se prolonger jusqu'en mars 2019", a mis en garde le réseau d'alerte.

Selon le Programme alimentaire mondial (Pam), plus de 61 millions d'euros seront nécessaires pour financer l'aide d'urgence. Un récent rapport officiel zimbabwéen a évalué à quelque 2,4 millions le nombre de personnes qui risquent de manquer de nourriture pendant la saison 2018-2019.

Toute l'Afrique australe connaît depuis plusieurs années une sécheresse persistante, dont les effets sont encore aggravés par les anomalies climatiques de type El Nino.

## FRANCE: Une rentrée scolaire sans téléphone portable

Plus de 12 millions d'élèves ont repris hier les bancs de l'école en France, pour une rentrée marquée par l'interdiction du portable dans les écoles primaires et les collèges, une promesse électorale du président Emmanuel Macron, ont rapporté des médias. La proposition de loi, adoptée fin juillet dernier, interdit l'usage de tout objet connecté (portable, tablette, montre...), dans les écoles et collèges.

La pratique avait été adoptée depuis quelques années par un bon nombre de collèges mais désormais, les chefs d'établissement vont pouvoir s'appuyer sur la loi. Les lycées auront, eux, la possibi-



lité, mais pas l'obligation, d'interdire les portables et autres objets connectés, totalement ou partiellement.

La loi rend en tout cas possible la confiscation de l'appareil, ce que les professeurs n'avaient jusqu'à présent pas le droit de faire. La mesure a suscité beaucoup de débats en France. Les défenseurs du dispositif soulignent que l'usage du portable perturbe la capacité d'attention en classe, le climat scolaire, et réduit l'activité physique dans les cours de récréation. Près de neuf jeunes sur dix, âgés de 12 à 17 ans (86%) possèdent un téléphone portable en France.

## NICARAGUA: 2 manifestants blessés par balles

Au moins deux manifestants ont été blessés par balles dimanche matin à Managua lors d'une marche de plusieurs milliers d'opposants au président nicaraguayen Daniel Ortega, selon un témoin et des médias.

L'une des victimes a été touchée au bras par des coups de feu tirés par des hommes armés circulant à bord de trois camionnettes, alors que la manifestation touchait à sa fin, dans l'est de la capitale nicaraguayenne, ont rapporté des médias.

Un autre manifestant a été blessé dans un autre secteur du cortège, provoquant la colère des opposants, qui ont détruit un véhicule de la police, selon une femme qui a témoigné auprès des journalistes en cachant son visage.

Des dizaines de policiers anti-émeutes et des groupes de partisans du président Ortega se sont ensuite déployés dans le secteur tandis que les manifestants se réfugiaient dans un centre commercial.

Dimanche en début d'après-midi, les autorités nicaraguayennes n'avaient pas communiqué sur ces incidents, survenus au lendemain de l'expulsion de la mission dans le pays du Haut commissariat aux droits de l'homme, très critique sur les "violations des droits de l'homme" dans la répression des manifestations d'opposants.

Le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme, dans un rapport publié mercredi à Genève, a dénoncé "l'usage disproportionné de la force, qui se traduit parfois



par des exécutions extrajudiciaires, des disparitions forcées, des détentions arbitraires généralisées, la torture et les mauvais traitements".

Selon le Haut-Commissariat, entre le 18 avril, date du début des manifestations contre le gouvernement Ortega, et le 18 août, au moins 300 personnes ont été accusées "de terrorisme et de crime organisé" après avoir participé à des manifestations.

Daniel Ortega a réfuté ce rapport, qualifiant le Haut-Commissariat d'"instrument de politiques de terreur, de mensonge et d'infamie".

Les manifestations de l'opposi-

tion au Nicaragua ont commencé en avril contre une réforme de la sécurité sociale - abandonnée depuis - pour se durcir ensuite et s'étendre à tout le pays.

Depuis, des milliers de Nicaraguayens ont fui leur pays pour se réfugier notamment au Costa Rica voisin. Les opposants à Daniel Ortega l'accusent de corruption, de népotisme et d'avoir instauré une dictature avec son épouse Rosario Murillo, qui est vice-présidente.

Ils demandent que l'élection présidentielle prévue pour 2021 soit avancée au mois de mars 2019, ce que refuse M. Ortega.

## ESPAGNE: Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue

Des agents de la police et de la douane espagnoles ont procédé récemment au démantèlement d'un réseau de trafic de drogue qui introduisait du haschich en Espagne à travers la côte est du pays ibérique. Cette opération conjointe s'est soldée aussi par la saisie de 980 kilos de haschich répartis en 32 ballots et de quatre embarcations, ainsi que par l'arrestation de neuf membres présumés de cette organisation criminelle galicienne de trafic de drogue, indique un communiqué de la police nationale espagnole, publié dimanche.

L'embarcation qui transportait la quantité de drogue saisie a été interceptée en haute mer à quelque 167 miles marins à l'est du cap de Palos (Région de Murcie-Est), précise la même source, notant que l'enquête ayant permis le démantèlement de ce réseau criminel a démarré en mai dernier.

## BRÉSIL: Des collections et des archives de grande valeur, réduits en cendres par l'incendie du Musée de Rio de Janeiro

L'énorme incendie ayant ravagé dimanche le Musée National de Rio de Janeiro s'est très rapidement propagé, réduisant en cendres des collections et des archives de grande valeur, aucune victime n'a été déplorée pour l'instant, ont rapporté hier, des médias. "Jusqu'à présent, il n'y a pas de rapports faisant état de victimes. Il (le feu) s'est propagé très rapidement. Il y a beaucoup de matières inflammables" dans le musée, a indiqué un porte-parole des pompiers de Rio de Janeiro, cité par l'AFP.

Qualifié de "tragédie pour la culture", l'incendie d'origine encore inconnue, a débuté vers 19h30 locales (22h30 GMT) alors que le musée était fermé au public, réduisant en cendres des collections et des archives de grande valeur, ont indiqué les médias brésiliens.

Les images aériennes de TV Globo montrent le majestueux bâtiment, d'une superficie de 13.000 mètres carrés dans la partie nord de Rio de Janeiro, ravagé par d'immenses flammes pendant des heures.

Malgré l'envoi rapide de pompiers, le feu a gagné les centaines de salles de cette institution culturelle et scientifique d'Amérique latine, détruisant tout sur son passage. Après plus de trois heures et demie de lutte, les pompiers n'ont toujours pas réussi à contenir l'incendie, selon des médias.

Créé par le roi Jean VI et ouvert en 1818, ce joyau culturel qui possède plus de 20 millions de pièces de valeur, compte parmi les musées les plus anciens et les plus prestigieux du Brésil.

## VIETNAM: Les inondations font au moins 13 morts

Des inondations et glissements de terrain provoqués par de fortes pluies dans le nord et le centre du Vietnam ces derniers jours ont fait 13 morts et 3 disparus, a annoncé hier le comité central d'organisation pour la prévention et le contrôle des catastrophes naturelles.

Jusqu'à hier matin, les inondations avaient fait neuf morts et trois disparus dans la province centrale de Thanh Hoa.

Par ailleurs, les inondations et glissements de terrain ont fait un mort dans chacune des quatre provinces de Hoa Binh, Yen Bai, Son La et Lang Son.

Ce désastre a également détruit 364 maisons, endommagé 6.523 hectares de riz et d'autres plantes et tué 512 bestiaux et 56.367 volailles, entre autres dégâts.

Les catastrophes naturelles, notamment les typhons, inondations et glissements de terrain, ont fait 153 morts ou disparus et blessé 119 autres personnes au Vietnam au cours des huit premiers mois de l'année, selon le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

## BIRMANIE: 2 journalistes de Reuters condamnés à 7 ans de prison

Deux reporters de Reuters accusés d'"atteinte au secret d'Etat" pour avoir enquêté sur un massacre de musulmans rohingyas par l'armée en Birmanie ont été condamnés hier à sept ans de prison, au terme d'un procès qui a entaché un peu plus l'image de la prix Nobel de la Paix Aung San Suu Kyi.

"Ayant tous deux porté atteinte au secret d'Etat, ils sont condamnés à sept ans de prison chacun", a déclaré le juge Ye Lwin, devant une salle d'audience pleine à craquer de journalistes et diplomates.

Wa Lone, 32 ans, et Kyaw Soe Oo, 28 ans, en détention préventive depuis décembre 2017, risquaient une peine de 14 ans de prison au terme

de ce procès très controversé, dans un pays où l'indépendance de la justice est sujette à caution.

Les deux reporters birmanes de l'agence de presse sont accusés de s'être procuré des documents relatifs aux opérations des forces de sécurité birmanes dans l'Etat Rakhine, région du nord-ouest de la Birmanie, théâtre du drame rohingya.

Ils enquêtaient sur un massacre de membres de la minorité musulmane dans le village de Inn Dinn.

Quelques jours après leur arrestation, l'armée a reconnu que des soldats et des villageois bouddhistes avaient tué de sang-froid des captifs rohingya le 2 septembre 2017, et sept militaires ont été condamnés à dix ans

de prison pour ce massacre. Ce verdict intervient dans un contexte de grande tension entre la Birmanie et la communauté internationale: lundi dernier, des enquêteurs de l'ONU ont publié un rapport évoquant un "génocide" des Rohingyas et accusant directement l'armée, mais aussi le silence d'Aung San Suu Kyi, à la tête du gouvernement civil depuis 2016.

Et mardi, la question de la poursuite des militaires birmanes devant la justice internationale a été débattue au Conseil de sécurité de l'ONU. Samedi, à Rangoun, une centaine de manifestants ont réclamé la libération des deux reporters, au nom de la liberté de la presse. En 2017, plus de 700.000 Rohingyas ont fui vers le Bangladesh,

face aux violences commises par les forces armées birmanes et des milices bouddhistes, une répression qualifiée par l'ONU de "nettoyage ethnique", et même désormais de "génocide".

Le verdict était suivi de près par la communauté internationale, qui avait multiplié les appels à libérer les deux reporters, de Bruxelles à Washington.

En dépit des pressions, la justice a toujours maintenu les poursuites.

Si les documents que détenaient les journalistes "s'étaient retrouvés entre les mains de terroristes, ces derniers auraient pu fomenter plus facilement de nouvelles attaques", avait assuré le procureur Kyaw Min Aung dans ses réquisitions.

## LIBYE: Evasion de centaines de détenus près de Tripoli (police)

Quelque 400 détenus se sont évadés dimanche après une émeute dans leur prison située dans la banlieue sud de la capitale libyenne Tripoli, théâtre depuis une semaine de combats meurtriers, a annoncé la police judiciaire dans un communiqué.

"Les détenus ont pu forcer les portes et sortir", après "une agitation et une émeute" dues à des

combats entre milices rivales à proximité de la prison d'Aïne Zara, a ajouté la police qui ne précise pas si les prisonniers évadés étaient tous des détenus de droits communs ou non. Les gardes ont laissé faire pour "épargner la vie" des prisonniers, a-t-on ajouté de même source. La plupart des détenus de la prison d'Aïn Zara sont soit de droit commun soit ceux qui ont été

condamnés notamment pour meurtre au moment de la rébellion de 2011. Des milices rivales s'affrontent depuis lundi aux armes lourdes dans la banlieue sud de la capitale libyenne.

Ces combats ont fait au moins une quarantaine de morts et plus de 100 blessés selon un dernier bilan du ministère de la Santé vendredi soir.

# INTOLÉRANCE ALIMENTAIRE

## Comment la prévenir ?

*Les intolérances alimentaires, souvent dues à une irritation de l'intestin, sont de plus en plus répandues. Bien que leurs symptômes se ressemblent, elles se distinguent des allergies alimentaires. Mais comme celles-ci, les intolérances impliquent l'élimination plus ou moins stricte de certains produits de l'alimentation des personnes affectées.*

**L**es intolérances alimentaires ne mettent pas en cause le système immunitaire. Ce sont des réactions de type irritatif, le plus souvent au niveau de l'intestin, dues à des composés chimiques contenus dans les aliments. Certaines intolérances - au gluten ou au lactose, par exemple - sont dues à l'absence d'enzymes digestives habituellement présentes dans l'intestin.

### Quels sont les symptômes des intolérances alimentaires ?

En règle générale, les intolérances alimentaires se traduisent par des maux de ventre, des nausées et des vomissements, des diarrhées, des ballonnements, des réactions de la peau (rougeurs, petits boutons, démangeaisons, etc.), des maux de tête, des sueurs froides ou une sensation de mal-être. Si l'aliment mal toléré cesse d'être consommé, les symptômes disparaissent en quelques heures, voire quelques jours. Si la personne continue à consommer ces aliments, les symptômes persistent et, dans certains cas, peuvent s'accompagner de fatigue et d'amalgissement.

Il existe parfois des intolérances alimentaires occasionnelles, en lien avec une irritation temporaire de l'intestin, par exemple. C'est le cas de l'intolérance au lactose pendant un épisode de diarrhée aiguë.

### Quelles sont les complications des intolérances alimentaires ?

Les complications des intolérances alimentaires sont liées à la diminution de l'absorption des nutriments qu'elles peuvent entraîner. Ceci est particulièrement vrai avec la maladie cœliaque, qui peut se révéler dangereuse si aucun traitement n'est entrepris.

### Quelles sont les causes des intolérances alimentaires ?

Les aliments qui sont à l'origine d'une intolérance sont parfois difficiles à identifier. Les intolérances les plus fréquentes sont dues au gluten (une protéine présente dans le germe et dans l'enveloppe de certaines céréales) et au lactose (sucre du lait). D'autres intolérances sont dues à la tyramine (une substance que l'on trouve dans les fromages, le vin rouge, l'avocat, les framboises, les harengs, la bière et les levures, etc.) ou au glutamate. Les tomates et les aliments en conserve sont parfois responsables d'intolérance alimentaire.

Chez les enfants, les intolérances alimentaires les plus fréquentes sont dues au lactose et au gluten. Elles sont dues à l'absence d'enzymes digestives habituellement présentes dans l'intestin. Plus rarement, une intolérance alimentaire est liée à une sensibilité particulière de l'enfant vis-à-vis d'un aliment ou d'un additif chimique, par exemple un colorant.

### L'intolérance au lactose, qu'est-ce que c'est ?

L'intolérance au lactose est à distinguer de l'allergie aux protéines de lait de vache : ses symptômes sont plus gênants que



graves. Elle est due à une sécrétion insuffisante de lactase (l'enzyme qui digère le lactose) par l'intestin. Dans certains cas, cette insuffisance est héréditaire et ces symptômes apparaissent dès la naissance. Le nouveau-né ne supporte ni le lait maternel, ni le lait artificiel. Dans d'autres cas, l'insuffisance est la conséquence temporaire d'une infection de l'intestin (gastro-entérite) et elle disparaît avec la guérison.

Une personne intolérante au lactose n'est pas capable de digérer ce sucre. Il reste dans l'intestin, où il favorise la fermentation des bactéries et retient l'eau dans les selles. Cette intolérance se traduit par la production d'une diarrhée aigrelette et irritante pour le siège, ainsi que par des vomissements, des ballonnements et gaz, des maux de ventre, etc.

Chez les enfants plus grands et les adultes, l'arrêt de la consommation régulière du lait – jusque-là bien toléré – se traduit parfois par une disparition de la capacité à sécréter la lactase. Le lait, lorsqu'il est pris en grande quantité (plus de 250 ml à la fois), devient alors difficile à digérer et provoque des diarrhées. L'intolérance au lactose est plus fréquente chez les personnes de souche méditerranéenne, africaine ou asiatique.

### La maladie cœliaque, qu'est-ce que c'est ?

L'intolérance au gluten est à l'origine d'une maladie, la maladie cœliaque, qui peut avoir de graves conséquences. Elle apparaît généralement chez les enfants au moment du passage à une alimentation contenant des farines. Elle se traduit par des diarrhées ou des selles molles, des bal-

lonnements et de la fatigue. Si cette intolérance n'est pas rapidement dépistée, les parois de l'intestin peuvent s'atrophier, entraînant une mauvaise absorption de l'ensemble des nutriments. À la longue, des carences alimentaires apparaissent et l'enfant cesse de grossir, voire perd du poids.

### Comment prévenir les intolérances alimentaires ?

Il n'existe malheureusement pas de moyen de prévenir les intolérances alimentaires. Si vous voulez que vos enfants puissent boire du lait toute leur vie sans problème, continuez à leur en donner régulièrement afin que leur intestin reste capable de sécréter la lactase.

### Doit-on consulter un médecin en cas d'intolérance alimentaire ?

Lorsqu'on suspecte un lien entre des symptômes et un certain type d'aliment, il est préférable de consulter un médecin. Avant la consultation, il peut être utile de consommer plusieurs fois l'aliment suspect (à quelques jours d'intervalle) pour confirmer le lien entre celui-ci et les symptômes.

Dans le cas où l'on suspecte une intolérance alimentaire chez un nourrisson, il est souhaitable de consulter un médecin si le nourrisson vomit ou présente une diarrhée. Il a régulièrement le ventre gonflé et douloureux, émet beaucoup de gaz ou présente des selles molles et malodorantes.

Il a régulièrement des coliques. Il semble triste et apathique.

### Que fait le médecin en cas d'intolérance alimentaire ?

S'il suspecte une intolérance alimentaire, le médecin pourra demander des examens complémentaires qui l'aideront à orienter son diagnostic et permettront d'éliminer la possibilité d'une allergie alimentaire. Le diagnostic d'une intolérance alimentaire peut être délicat et demander du temps. Si cette intolérance est confirmée, le médecin prescrit un régime alimentaire particulier : lait sans lactose ou aliments sans gluten, par exemple.

Si l'intolérance au lactose est liée à une gastro-entérite, le lait sera réintroduit progressivement, après guérison de l'infection intestinale.

### Comment se nourrir lorsque l'on souffre d'intolérance alimentaire ?

Respectez scrupuleusement les conseils de votre médecin concernant votre alimentation ou celle de votre enfant, en particulier en cas d'intolérance au gluten. En pratique, cela peut se révéler compliqué, mais c'est à ce prix que vous préserverez votre santé ou la sienne.

### Se nourrir en cas de maladie cœliaque

Les personnes intolérantes au gluten (maladie cœliaque) ne peuvent consommer aucun produit contenant du blé, de l'orge, de l'avoine, de l'épeautre, du kamut ou du seigle, ce qui exclut le pain, les pâtes et la plupart des farines. Attention, ces ingrédients sont parfois présents en toutes petites quantités dans les produits alimentaires industriels (notamment les moutardes, les sauces et les chocolats, répertoriés sous les mentions « amidon », « extraits de malt », « protéines végétales » ou « matières amylacées ». Bien que présent en toutes petites quantités, le gluten de ces aliments peut sérieusement endommager la paroi de l'intestin. En cas d'intolérance au gluten, on peut utiliser de la farine de riz, de soja, de sarrasin et de maïs ou de la féculé de pomme de terre. Il existe des gammes de produits garantis sans gluten, dont des farines de blé déglutinées, des pâtes, des biscottes, etc.



## Attention aux médicaments



### Certains médicaments

contiennent parmi leurs ingrédients inactifs (les excipients) du lactose ou du gluten (signalé sous les termes «gluten de blé», « amidon de blé », «son», « huile de germe de blé », « amylase végétale », etc.). Signalez votre intolérance alimentaire ou celle de votre enfant à votre médecin et à votre pharmacien. Ceci est particulièrement important lorsque votre pharmacien substitue, avec votre accord, un médicament générique à celui prescrit par le médecin. Certains médicaments génériques contiennent ces substances, alors que le médicament de marque correspondant (le princeps) n'en contient pas.

### Se nourrir en cas d'intolérance au lactose

De nombreux aliments concernés  
Le lactose (sucre du lait) est présent dans de très nombreux aliments : produits laitiers et fromages bien sûr, mais aussi certains jus de fruits, biscuits, céréales de petit-déjeuner ou potages. Lisez attentivement les étiquettes.

### Une sensibilité propre à chacun

L'intolérance au lactose est moins problématique que l'allergie au lait de vache. Les personnes intolérantes au lactose ont souvent une sensibilité qui leur est propre et qu'ils connaissent bien. Par exemple, un pain de fromage à pâte dure, moins riche en lactose qu'un fromage frais, sera bien toléré ; alors qu'un demi-verre de lait entraînera inévitablement des ballonnements, des douleurs intestinales et une diarrhée. Ce même demi-verre de lait, mélangé à une purée, pourra être digéré sans problème.

Pour ceux qui sont fortement intolérants au lactose, des produits à base de soja sont disponibles dans le commerce. Mieux vaut les acheter enrichis en calcium.

# Médicaments et alimentation

*L'alimentation peut avoir de multiples effets sur l'action des médicaments. À l'inverse, certains médicaments peuvent, quant à eux, diminuer l'absorption de nutriments. Afin d'éviter ces conséquences indésirables, il faut adapter son traitement et son alimentation. Avant tout, il convient de lire attentivement la notice de tous les médicaments.*

### Les effets des aliments sur les médicaments

Les aliments peuvent avoir de nombreux effets sur les médicaments.

La prise de nourriture influence l'absorption de nombreux médicaments. Elle peut la diminuer, l'augmenter ou la retarder. Plusieurs mécanismes d'action sont en jeu.

La modification de l'acidité de l'estomac joue un rôle important dans l'absorption des médicaments. Après un repas, cette acidité augmente. Certains médicaments sont alors moins bien absorbés.

Selon les cas, la consommation d'un repas riche en graisses peut soit gêner l'absorption de médicaments par le tube digestif, soit au contraire en améliorer l'absorption sans en augmenter la toxicité (médicaments antiviraux, notamment).

### Une meilleure tolérance au traitement médicamenteux

Dans le cas de l'aspirine et des anti-inflammatoires non stéroïdiens (ibuprofène, paracétamol, etc.), la prise à jeun assure un effet plus rapide, mais la prise au cours du repas limite la survenue de troubles digestifs tels que nausées, brûlures d'estomac ou diarrhée.

### Des actions opposées entre médicaments et aliments

Nutriments et médicaments ont parfois des effets opposés : la patiente traitée par des anticoagulants de la famille des antivitamines K savent combien il est important de connaître leur régime alimentaire, pour empêcher qu'il ne diminue l'effet de leur traitement. Ils doivent éviter les apports significatifs d'aliments réputés riches en vitamine K, comme les abats, l'avocat, les brocolis, les carottes, la choucroute, les choux, choux fleurs et choux de Bruxelles, les épinards, le fenouil, le foie, la laitue ou les tomates. Ces aliments diminuent l'effet de l'anticoagulant dont le mécanisme d'action repose sur la neutralisation de la vitamine K. La consommation de sel doit également être surveillée lors de certains traitements sur une longue période, par anti-hypertenseurs ou corticostéroïdes, par exemple. Des effets indésirables augmentés par les aliments

### Des aliments à éviter

Parfois, les aliments peuvent augmenter la concentration des médicaments dans le sang et, de ce fait, favoriser leurs effets indésirables. Le jus de pamplemousse agit sur le métabolisme du foie et diminue l'élimination de certains médicaments (antiprotéases, médicaments contre le cholestérol de la famille des statines, médicaments immunosuppresseurs, antiépileptiques, par exemple). Sa consommation doit être évitée pour limiter le risque d'effets toxiques de ces médicaments.

### Un régime alimentaire imposé

Dans des cas rares, la prise d'un médicament impose un régime particulier. Le Marsilid (pronalizide), un antidépresseur rarement prescrit de nos jours, ne doit pas être associé avec certains aliments : tous les fromages, tous les aliments vieillissants, le foie et les abats (rognons, ris), les fruits et légumes gras, les aliments et boissons fermentés (extraits de levure, bière) ou les boissons alcoolisées.



ses. La consommation de ces aliments augmente le risque de poussée d'hypertension artérielle, effet indésirable possible de ce traitement. D'autres aliments tels que le chocolat, le café, les colas, les fruits secs ou la choucroute doivent être consommés avec modération.

### Pansements digestifs et nutrition

Les pansements digestifs, utilisés en cas d'aigreurs ou de douleurs d'estomac, diminuent l'absorption de nombreux micronutriments comme les vitamines, les minéraux et les oligoéléments.

### Antibiotiques de la famille des cyclines et nutrition

Les antibiotiques de la famille des cyclines se fixent au calcium et diminuent son absorption digestive.

### Autres antibiotiques et nutrition

Certains substances antibiotiques (notamment la ciprofloxacine, l'énoxacine et la norfloxacine) peuvent augmenter ou prolonger les effets de la caféine, en augmentant sa concentration dans le sang. L'absorption de quantités importantes de café ou de thé doit être évitée pendant le traitement. Les antibiotiques peuvent également être à l'origine de vomissements et de diarrhée. Si ces troubles sont importants, ils risquent de provoquer une déshydratation ou des pertes importantes de sels minéraux et d'oligoéléments.

### Diurétiques et nutrition

Certains substances diurétiques comme le furosemide entraînent une perte de potassium. Elles justifient l'adoption d'une alimentation riche en potassium ou une prescription complémentaire de potassium. Au contraire, d'autres substances diurétiques comme l'amilofuride ou le lenzénolactone, ainsi que les inhibiteurs de l'enzyme de conversion (des médicaments contre l'hypertension artérielle) empêchent la fuite du calcium dans les urines.

Ils demandent une surveillance de l'apport alimentaire de potassium pour prévenir les effets.

### Laxatifs et nutrition

L'utilisation prolongée de laxatifs lubrifiants comme l'huile de paraffine par exemple, ou celle de certains médicaments contre le cholestérol ou l'obésité peut réduire l'absorption des vitamines A, D, E et K.

L'usage régulier de laxatifs stimulants peut être responsable d'une perte de sels minéraux par l'organisme, notamment de potassium.

### Les effets de l'alcool sur les médicaments

L'alcool peut entraîner des réactions avec les médicaments : par exemple accentuer fortement certains effets indésirables, comme la somnolence dans le cas des médicaments sédatifs. Il peut également provoquer des bouffées de chaleur ou des vomissements lorsqu'il est associé avec certains antibiotiques ou certains traitements du diabète de type 2. Dans le cas d'une maladie chronique, il peut également déséquilibrer un traitement jusque-là efficace et bien toléré. Par exemple, l'effet d'un traitement anticoagulant pris par voie orale peut être augmenté en cas d'intoxication alcoolique aiguë (« *cuité »*) ou diminué en cas d'alcoolémie chronique. Lorsque l'on prend des médicaments, il est toujours préférable de s'abstenir de consommer des boissons alcoolisées.

### En pratique, comment marier aliments et médicaments ?

Lisez attentivement la notice de vos médicaments, vous y trouverez toutes les informations concernant d'éventuelles interactions avec la nourriture. Si nécessaire, demandez à votre médecin ou à votre pharmacien s'il vaut mieux éviter d'absorber certains aliments ou boissons avec le traitement que vous prenez. Si vous consultez un diététicien ou un médecin nutritionniste, pensez à lui indiquer vos éventuels traitements.

## SAHARA OCCIDENTAL Les institutions de droit marocain n'ont aucun droit de s'exprimer à la place du peuple sahraoui (Sidati)

Le ministre sahraoui Délégué pour l'Europe Mohamed Sidati a mis en garde dimanche les institutions de droit marocain qui n'ont aucun droit de s'exprimer au lieu et à la place du peuple du Sahara occidental, et ce à la veille de la visite d'une délégation du parlement européen aux deux villes occupées d'El-Ayoune et de Dakhla.

"Une mission du Parlement européen se rend sur le territoire occupé du Sahara occidental, à partir de lundi et pour deux jours, pour s'assurer une meilleure connaissance de la situation.

Le Front Polisario salue cet effort qui montre la volonté de réunir le plus d'informations possibles avant de prendre les décisions", a indiqué M. Sidati dans un communiqué de presse, soulignant toutefois qu'il entend "rappeler solennellement trois points qui sont essentiels".

"Le royaume du Maroc, qui est puissance militaire occupante au sens de la IVème Convention de Genève, n'a aucune capacité pour exercer un quelconque acte de souveraineté sur le territoire.

Les autorisations qu'il croit pouvoir donner, spécialement pour l'accès au territoire, sont sans valeur au regard du droit international et du droit européen", a soutenu le diplomate sahraoui dans le texte. De même, a ajouté M. Sidati, les interlocuteurs relevant du droit marocain que rencontrera la mission ne peuvent, par hypothèse, donner le moindre avis au nom du peuple du Sahara occidental. Ensuite, la Commission européenne travaille dans l'illusion en évoquant une "consultation des populations" à la recherche "des bénéfices" liés à l'application de l'accord, alors que la seule question qui se pose, relève M. Sidati, est le "consentement du peuple du Sahara occidental", qui est souverain, comme l'a dit la CJUE au paragraphe 106 de l'arrêt du 21 décembre 2016.

Enfin, a souligné le ministre sahraoui, toute la partie libérée de l'occupation marocaine relève du territoire du Sahara occidental où vit la grande majorité des Sahraouis.

"Aussi, la mission du parlement européen ne pourra avoir une juste vision que si elle se rend également dans la partie libérée du territoire, où l'attendent plus 170 000 personnes vivant dans les camps de réfugiés, et qui subissent durement le soutien apporté par l'UE à l'occupation militaire du territoire", a soutenu M. Sidati, affirmant que le Parlement ne pouvant en rester à une information partielle, le Front Polisario renouvelle cette invitation.

Récemment, le chargé d'Affaires des territoires occupés de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Abdallah Souilem a fait savoir qu'une délégation du Parlement européen visitera, les 3 et 4 septembre prochain, les deux villes occupées d'El-Ayoune et de Dakhla, afin de s'enquérir de l'accès des Sahraouis aux richesses de leur pays. S'exprimant en marge de l'université d'été des cadres et militants du Front Polisario et de la RASD, au niveau de l'université de Boumerdes, M. Souilem a précisé que "les Sahraouis s'attendent à une visite d'une délégation du Parlement européen, les 3 et 4 septembre prochain, aux régions d'El-Ayoune et de Dakhla, une mission d'enquête chargée d'établir les faits sur les richesses maritimes et agricoles, et les matières premières ainsi que l'accès du peuple sahraoui à toutes ces richesses".

"Nous aurons des entretiens avec cette délégation à qui nous prouvons que le peuple sahraoui ne bénéficie point de ses richesses naturelles, et que le Front Polisario est le seul représentant légitime de ce peuple conformément aux résolutions internationales", a ajouté M. Souilem. La Commission européenne et le Maroc s'étaient entendus le 20 juillet sur un texte d'accord de pêche qui inclut les eaux du Sahara occidental, violant ainsi l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) du 18 février 2018.

A l'issue de son allocution d'ouverture de l'université d'été des cadres du front Polisario et de la RASD, le président de la République sahraouie, Brahim Ghali, a affirmé que la CJUE avait affirmé, à trois reprises, ses décisions déclarant que toute convention conclue sans le consentement du peuple sahraoui était "nulle, illégitime et immorale", exprimant sa certitude que la CJE annulera toute convention relative aux richesses terrestres et maritimes du Sahara Occidental.

## RD CONGO:

# Un meeting du ministre des Transports perturbé dans le fief de l'opposant Bemba

Un meeting du ministre des Transports congolais a été interrompu samedi en raison d'échauffourées entre ses partisans et ceux de l'ancien vice-président Jean-Pierre Bemba à Gemena dans le nord-ouest de la République démocratique du Congo, selon des médias locaux.

"Des militants du MLC (mouvement de libération du Congo) ont jeté des cailloux sur mes partisans après un meeting", à Gemena (Sud-Ubangi), a déclaré à la presse le ministre José Makila, originaire de cette province considérée comme le fief de l'ancien vice-président Jean-Pierre Bemba, dont la candidature à la présidentielle a été récemment déclarée irrecevable.

"La province du Sud-Ubangi n'appartient pas à une seule personne.

Il faut que la justice mette fin à cette barbarie parce que sept de mes partisans sont blessés", a ajouté M. Makila. "Le message de M. Makila n'a pas plu à la population de Gemena parce qu'il a appelé à voter pour Ramazani Shadary, estimant que Jean-Pierre Bemba serait définitivement éliminé de la course à la présidentielle", a réagi Panze Shido, président fédéral du MLC, le parti de l'ancien chef de guerre Bemba.

Selon plusieurs témoins interpellés, des jets de pierres ont interrompu la réunion publique qui se tenait près de l'aéroport de Gemena situé à 700 mètres du siège local du MLC.

La présidentielle du 23 décembre



est censée élire un successeur au président Joseph Kabila. Emmanuel Ramazani Shadary est le candidat du Front pour le Congo (FCC), la plateforme électorale créée par M. Kabila.

La candidature de M. Bemba à la présidentielle a été déclarée "irrecevable" par la commission chargée d'organiser des élections en RDC à cause de sa condamnation dans une affaire annexe pour subornation de témoins

par la CPI, qui rendra en appel sa décision le 17 septembre sur la peine prise à son encontre.

M. Bemba a effectué un retour triomphal début août et déposé sa candidature après son acquittement en appel par la Cour pénale internationale (CPI) de sa condamnation à dix-huit ans de prison en première instance, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

## MALI:

# Les partisans du président Keita manifestent à Bamako pour le soutenir

Des milliers de partisans du président malien Ibrahim Boubacar Keita, dit "IBK", ont manifesté dimanche à Bamako pour le soutenir, à deux jours de sa prestation pour un second mandat de cinq ans et au lendemain d'une marche de l'opposition, qui ne reconnaît pas sa victoire.

Selon des organisateurs, des "dizaines de milliers" de personnes ont manifesté dimanche pour soutenir M.

Keita, tandis qu'une source policière évoquait la présence de "milliers de personnes" sans donner plus de détails. "Vive le Président IBK", "Nous voulons la paix", "Le Mali est un et indivisible", scandaient les manifestants.

"La cour constitutionnelle a prononcé son verdict, tout le monde doit le respecter. C'est aussi ça la démocratie", a déclaré à la presse Idrissa Coulibaly, membre du Conseil national de la jeunesse du Mali, (CNJ), l'une des organisations ayant appelé à manifester, en marge d'un rassemblement qui s'est déroulé sans incident.

"Certains disent que nous avons aujourd'hui moins de

monde qu'à la manifestation de l'opposition d'hier.

D'abord, aujourd'hui, il n'y a aucun parti politique avec nous. C'est une marche organisée par nous.

Et même s'il n'avait que deux personnes, c'est important pour la démocratie", a-t-il ajouté.

La Cour constitutionnelle a proclamé le 20 août Ibrahim Boubacar Keita vainqueur de la présidentielle avec 67,16% des suffrages au second tour du 12 août, pour 32,84% à l'ancien ministre des Finances Soumaïla Cissé.

M. Keita doit prêter serment mardi pour un second mandat et ça sera "une grande fête", estimait dimanche une jeune manifestante.

Les partisans de Soumaïla Cissé, qui n'a pas reconnu sa défaite, organisent des marches tous les weekends depuis l'annonce des résultats définitifs.

Samedi, l'opposition a affirmé avoir réussi sa "plus forte mobilisation" depuis la présidentielle, revendiquant la présence de 200.000 manifestants à Bamako, un nombre qui n'a toutefois pas été confirmé de source indépendante.

## LIBYE

# La Ligue arabe exige un cessez-le-feu immédiat dans la capitale libyenne

Le secrétaire général de la Ligue arabe Ahmed Aboul-Gheit a exigé dimanche une cessation immédiate des affrontements armés entre des milices à Tripoli, la capitale libyenne.

M. Aboul-Gheit a exprimé son "ressentiment" face à l'escalade dangereuse de la situation sécuritaire à Tripoli alors que des affrontements armés ayant commencé lundi dans la capitale entre différentes milices se poursuivent toujours.

Les parties concernées doivent respecter les procédures de cessez-le-feu encadrées par le Conseil prési-



dentiel pour la réconciliation nationale libyenne, a déclaré le chef de la Ligue arabe. M. Aboul-Gheit a réité-

ré la nécessité de parvenir à une solution globale et définitive aux menaces que constituent les milices

armées, qui portent atteinte à la sécurité d'Etat et à l'entité nationale du pays".

Pour rappel, le sud de Tripoli a été le théâtre de violents affrontements depuis lundi entre forces gouvernementales et milices armées qui ont coûté la vie à 41 personnes et blessé 123 autres.

Le ministère libyen de l'Intérieur a annoncé vendredi un cessez-le-feu à Tripoli sous les auspices des Nations Unies.

Pendant, des témoins ont évoqué des tirs d'armes lourdes et des explosions dans certains endroits de la capitale libyenne.

## CHINE - AFRIQUE

## La Chine réaffirme son soutien à l'Afrique pour la construction de "la Ceinture et la Route"

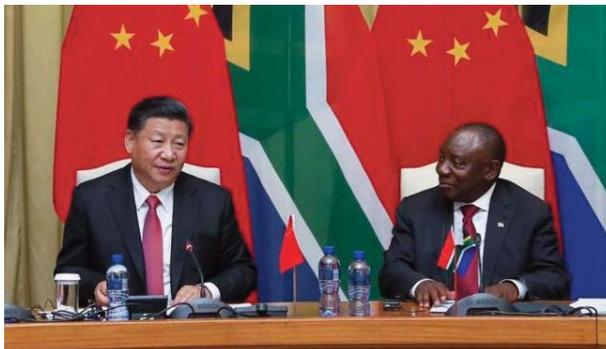
Le président chinois, Xi Jinping, a réaffirmé hier à Pékin la détermination de son pays à soutenir l'Afrique dans la construction de "la Ceinture et la Route", inscrite dans le cadre de l'initiative stratégique chinoise pour un développement axé sur l'échange et la coopération entre la Chine et les pays d'Asie, d'Europe et d'Afrique.

Intervenant à l'ouverture de la 6ème Conférence des entrepreneurs chinois et africains, qui se tient avant le début des travaux du 3ème Forum sur la coopération sino-africaine, M. Xi Jinping a réitéré le "soutien" de la Chine afin d'aller au bout de ce projet, ce qui sera "bénéfique", a-t-il expliqué, pour les deux parties.

Il a relevé, dans ce sens, que la Chine "est déterminée à consolider sa coopération avec le continent africain afin de bâtir les moyens de développement en tenant compte des situations nationales, afin que tout le monde puisse tirer profit" de ces futures réalisations.

"La Ceinture et la Route" est une initiative stratégique de développement axée sur l'échange et la coopération entre la Chine et les pays d'Asie, d'Europe et d'Afrique.

Elle est composée de deux concepts principaux, à savoir: "la route de soie économique terrestre" et "la route de soie maritime". L'initiative tend à réaliser une "route de soie moderne" liant la Chine par voie terrestre et maritime avec le sud-est et le centre de l'Asie, le Moyen-Orient, l'Europe et l'Afrique dans le cadre des objectifs de développement durable en assurant la capacité d'ac-



cess aux marchés des différents pays.

La Chine a consacré 126 milliards de dollars pour la réalisation de ce plan.

L'intervention de M. Xi Jinping a été suivie par celles du président sud-africain, Cyril Ramaphosa, des représentants des cinq sous-régions africaines, auxquelles succéderont également celles du représentant des entrepreneurs chinois et du représentant des entrepreneurs africains.

Les travaux du 3ème Forum sur la coopération sino-africaine seront ouverts dans l'après-midi en pré-

sence de plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement africains dont le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Le Forum qui se déroulera cette année sous le thème: "Chine-Afrique: vers une communauté de destin encore plus solide via la coopération gagnant-gagnant", sera marqué également par la participation du président de Commission de l'Union africaine, du Secrétaire général de l'ONU et plus d'une vingtaine organisations internationales et africaines.

## RÉFUGIÉS PALESTINIENS : "Nous ne vous abandonnerons pas", assure l'UNRWA



Après la décision des Etats-Unis de cesser leur financement à l'UNRWA, l'agence des Nations unies pour les réfugiés de Palestine a réaffirmé sa détermination à poursuivre ses opérations d'assistance et de protection.

"Nous ne vous abandonnerons pas (...) Votre dignité n'a pas de prix", a déclaré le commissaire général de l'UNRWA, Pierre Krähenbühl, dans une lettre ouverte adressée samedi aux réfugiés palestiniens répartis en Cisjordanie, dans la bande de Gaza, en Jordanie, au Liban et en Syrie.

"La décision sur le financement d'un Etat membre, bien qu'il soit notre bailleur de fonds historiquement le plus généreux et le plus constant, ne modifiera pas ou n'aura pas d'impact sur l'énergie et la passion avec lesquelles nous concevons notre rôle et notre responsabilité envers les réfugiés palestiniens.

Elle ne fera que renforcer notre détermination", a souligné le commissaire général.

Le 31 août, le gouvernement américain a annoncé qu'il cessera de financer les opérations de l'UNRWA.

Dans un communiqué publié vendredi par le département d'Etat américain, Washington avait indiqué "ne plus être disposé à assumer la part très disproportionnée du fardeau des coûts de l'UNRWA" et "ne plus vouloir engager de financement pour cette opération irrémédiablement défectueuse", jugeant son modèle de fonctionnement et ses pratiques financières comme étant "insoutenable et en mode de crise depuis de nombreuses années".

M. Krähenbühl a fait part de son "profond regret" et de sa "déception" quant à la nature de la décision des Etats-Unis.

Le chef de l'UNRWA a rejeté sans réserve les arguments avancés par Washington, soulignant que la décision américaine "affecte l'un des partenariats les plus solides et les plus fructueux dans les domaines de l'humanitaire et du développement" et que le travail de son agence avait été salué par l'Assemblée générale des Nations unies et la Banque mondiale.

L'annonce de l'arrêt du financement des Etats-Unis à l'UNRWA intervient après une première réduction conséquente de l'aide américaine.

En janvier, les Etats-Unis avaient annoncé que leur contribution annuelle à l'agence onusienne serait de 60 millions de dollars pour 2018 contre 360 millions en 2017.

"Nous avons salué ce financement important à l'époque, mais avons également souligné qu'il représentait une réduction de 300 millions de dollars en termes de ressources et que notre organisation était confrontée à une crise existentielle", a-t-il dit. "A aucun moment au cours des huit derniers mois, nous n'avons été informés des raisons spécifiques de cette réduction drastique", a-t-il ajouté.

Pour le Commissaire général, la décision américaine semble "clairement liée" aux tensions entre les Etats-Unis et les dirigeants palestiniens qui ont suivi l'annonce faite par Washington de reconnaître Jérusalem comme capitale d'Israël "et non pas à la performance de l'UNRWA". La situation budgétaire de l'UNRWA est critiquée. Malgré les "dons généreux" faits par plusieurs pays du Golfe, l'agence onusienne a besoin d'urgence de plus de 200 millions de dollars pour surmonter la crise financière à laquelle elle est confrontée cette année.

APS

## ROYAUME-UNI:

## La Première ministre ne veut faire aucun compromis sur le Brexit

La Première ministre britannique Theresa May a promis dimanche de maintenir son projet de relation commerciale étroite entre le Royaume-Uni et l'UE après le Brexit en dépit d'une farouche opposition des pro-Brexit.

En juillet, Mme May a présenté un "Livre blanc" dans lequel elle propose notamment la création d'une nouvelle "zone de libre-échange" avec l'UE, reposant sur un ensemble de règles communes concernant les biens et le

secteur agro-alimentaire.

Ce "plan de Chequers" a immédiatement suscité l'opposition des tenants d'un Brexit dur car ils le considèrent comme un dévoiement du référendum ayant décidé la sortie de l'UE en juin 2016.

Il a d'ailleurs provoqué les démissions fracassantes des ministres des Affaires étrangères, Boris Johnson, et du Brexit, David Davis.

De leur côté, les dirigeants de l'UE ont mis en doute sa viabilité. "Je ne serai pas

contrainte d'accepter des compromis concernant les propositions du "plan de Chequers" qui ne sont pas dans notre intérêt national", écrit la Première ministre dans le journal The Daily Telegraph.

Le départ de la Grande-Bretagne de l'UE est programmé pour le 30 mars 2019.

Londres et Bruxelles sont censés parvenir à un accord d'ici octobre pour organiser leur divorce et jeter les bases de leur relation future. Confrontée à

une forte opposition contre son plan de la part des pro-Brexit, Mme May a réitéré qu'elle préfère l'absence d'un accord plutôt que de faire des concessions à Bruxelles. "Nous serons prêts pour un +no deal+ (aucun accord) s'il le faut", a écrit Mme May qui, une fois encore, a exclu la tenue d'un second référendum sur l'adhésion à l'UE.

"Poser la question une fois de plus serait une grave trahison de notre démocratie - et une trahison de cette confiance", a-t-elle affirmé.

## IRAK - IRAN

## Baghdad "étonné" par un rapport sur le déplacement de missiles balistiques iraniens en Irak

Le ministère irakien des Affaires étrangères a déclaré dimanche qu'il était "étonné" par un rapport indiquant que l'Iran avait déplacé des missiles balistiques en Irak, lesquels seraient entre les mains de groupes armés.

"Le ministère confirme que toutes les institutions de l'Etat irakien sont attachées à l'article 7 de la Constitution, qui stipule que le territoire irakien ne doit pas être utilisé comme base ou passage pour toute opération visant la sécurité d'un autre Etat", a indiqué le ministère dans un communiqué. Les médias



occidentaux ont rapporté plus tôt que l'Iran avait donné des missiles balistiques aux milices en Irak et développait la capacité d'y construire davantage.

Le communiqué a été publié au lendemain de l'appel téléphonique du secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo au Premier ministre irakien Hadi al-Abadi. Selon une brève déclaration du bureau de M. Al-Abadi, M. Pompeo a réitéré "le soutien" de son pays à un Irak "fort, stable et prospère, conformément à l'accord-cadre stratégique signé en 2008 par les deux pays".

MÉDECINE

# Des molécules dérivées du café pour se protéger d'Alzheimer

Des recherches très prometteuses ont montré que des molécules dérivées de la caféine seraient efficaces contre les maladies neurodégénératives car elle permettrait de développer une enzyme qui protège le cerveau de la maladie d'Alzheimer.



Selon une étude publiée par les chercheurs de l'Université de l'Indiana, la caféine aurait la capacité de stimuler une enzyme dans le cerveau susceptible de protéger contre la démence et qui joue deux rôles : elle protège les neurones des agressions externes, d'une part, et lutte contre les protéines qui s'accumulent dans le cerveau et qui sont les marqueurs des maladies neurodégénératives notamment la maladie d'Alzheimer et de

Parkinson, d'autre part. Ces recherches, a déclaré Hui-Chen Lu, professeur au Gill Center for Biomolecular Sciences de l'Université de l'Indiana, pourraient aider à développer des médicaments qui augmentent le taux de cette enzyme dans le cerveau, et créer un produit chimique "blocus" contre les effets de démence des maladies neurodégénératives.

Rappelons que la maladie d'Alzheimer se caractérise

notamment par la perte progressive de mémoire ainsi que par des troubles de comportement tels que le trouble du langage, la non-reconnaissance de l'entourage et la maladresse gestuelle.

Or, il a été établi que le café, la boisson la plus consommée au monde après l'eau et la première source de caféine, favorise les performances cognitives chez les humains et les animaux.

ESPACE

# Des scientifiques confirment la présence de glace sur la Lune



Des scientifiques ont confirmé pour la première fois la présence de glace à la surface de la Lune, a annoncé cette semaine l'Agence spatiale américaine (NASA).

L'essentiel de l'eau gelée a été découvert dans l'ombre de cratères situés aux deux pôles du satellite, là où le soleil ne brille jamais et où les températures les plus élevées ne dépassent pas environ -150 degrés Celsius, selon la NASA.

"Ces dépôts de glace sont répartis inégalement et pourraient être très vieux", selon l'agence spatiale.

Alors que de précédentes études avaient envisagé la présence de glace sans pouvoir la confirmer, le spectromètre à infrarouge M3 de la NASA se trouvant à bord de la sonde indienne Chandrayaan-1 en a apporté les preuves.

Les résultats de l'étude sont disponibles dans la revue scientifique PNAS parue lundi.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL-OUED  
WILAYA DELGUEE D'EL-MEGHAIER  
COMMUNE D'EL-MEGHAIER  
N°CODE FISCAL: 098439275086306

AVIS D'APPEL D'UN MARCHÉ A COMMENDE

N°: 72/2018

Budget communal

En application du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public le président de l'APC d'EL-MEGHAIER lance un avis d'appel D'UN MARCHÉ A COMMENDE pour : L'OCCATION DU BUS POUR RAMASSAGE SCOLAIRE .

Lots comme suit :

- LIGNE (01):- DANDOUGA – EL MEGHAIER ( 03 LOTS).
- LIGNE (02):- TARFAYAT-SALAH – EL MEGHAIER ( 03 LOTS).
- LIGNE (03):- BARGAJIA – EL MEGHAIER .

Les entreprises intéressées et les soumissionnaires peuvent se rapprocher auprès du bureau de marchés de l'APC pour retirer les cahiers de charges contre paiement de la somme de quatre mille (4.000.00) dinars.

Les offres seront accompagnées des documents exigés par la réglementation en vigueur conformément au décret présidentiel N°247/15 du 16/09/2017 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature ", "offre technique "ou "offre financière ", selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention "N'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, appel D'UN MARCHÉ A COMMENDE n°..... ( lots comme suit :

- LIGNE (01):- DANDOUGA – EL MEGHAIER ( 03 LOT).
- LIGNE (02):- TARFAYAT-SALAH – EL MEGHAIER ( 03 LOT).
- LIGNE (03):- BARGAJIA – EL MEGHAIER .

Composition de l'offre :

I. Dossier de candidature contient :

- Déclaration de candidature remplie, signée et ratifiée .
- Déclaration d'intégrité .
- une copie du registre de commerce
- copie du statut juridique pour les sociétés avec toutes les modifications s'il y a lieu.
- copie du casier judiciaire valable.
- copie de l'attestation de miss a jour ( cnas- casnos- cacao bath)
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes a engager l'entreprise.
- copie du code fiscal.
- copie des carte grises des véhicules.

II. L'offre technique :

-Déclaration a souscrire remplie et signée.

-tout document permettant d'évaluer l'offre technique :un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé.

-le cahier des charges portant a la dernière page, la mention manuscrite "lu et accepté".

III. L'offre financière :

-la lettre de soumission remplie et signée +bordereau des prix unitaires remplié et signé + devis quantitatif et estimatif remplié et signé.

La durée de préparation des offre est dix (10) jours à partir de la première date de la parution du présent des plis se fera à (14 :00) précise en séance publique.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois (03) mois à compter de la date limite de dépôt des offres.

\*NB les soumissionnaires sont invités à séance d'ouverture des plis.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE OULED DJELLAL  
COMMUNE DE DOUCEN  
NIF:- 098407095074614

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 l'alinéa 02 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

- VU l'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n°01/2018 publier le : 15/08/2018 ,

- VU le pv d'ouverture des plis N° 89 /2018 le 26/08/2018

- VU le pv d'ouverture des plis des offres techniques N°93 le 29/08/2018

- VU le pv d'ouverture des plis des offres financières N°94 le 29/08/2018

Concernant l'opération :

Fourniture de nourriture pour les repas scolaires avec des consommables pour le premier trimestre de l'année académique 2018/2019

Le président de l'assemblée populaire la commune de doucen ,informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ci dessus

Que le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

N°	fournisseur	Intitulé du projet	Note obtenue	Montant en TTC	Délai de réalisation	Critère de choix
01	تجارة بالجملة للمنتجات المرتبطة بتغذية الإنسان بولاية محمد عبد الحكيم	Fourniture de nourriture pour les repas scolaires avec des consommables pour le premier trimestre de l'année académique 2018/2019	75	17.248.922.00DA	74	L'offre économiquement la plus avantageuse  Moins disant

Les autres soumissionnaires qui sont intéressés, invitées au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance de résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures offres techniques et financières.

Les entreprises contestent ce choix pouvant introduire un recours dans un délai de 10 jour à compter de la première parution de cette avis dans les journaux nationaux, auprès de la commission communale des marchés publics conformément à l'article 82 l'alinéa 02 du décret présidentiel n°15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

## THÉÂTRE 2 nouvelles pièces produites par le Théâtre régional de Guelma

Le théâtre régional de Guelma "Mahmoud-Triki" a monté, au titre de l'année 2018, deux nouvelles pièces dont une pour enfants, a indiqué dimanche, son directeur Rachid Djrourou.



Qualifiée par ce responsable "d'immense travail artistique", la première pièce intitulée "Calédonia" sera présentée jeudi prochain en avant-première au Théâtre régionale de Constantine "Mohamed Tahar Fergani", a précisé le même responsable.

Il a ajouté que la pièce écrite par Djallel Khechab et mise en scène par Karim Boutchiche, "Calédonia" est la première pièce algérienne à revisiter l'histoire de ces algériens spoliés de leurs terres par le colonialisme français et déportés en Nouvelle-Calédonie entre 1870 et 1871.

Le spectacle d'une heure et quart est interprété par 15 comédiens et comédiennes et relate l'histoire de Abdallah resté attaché

à sa patrie, à son identité et à sa femme Meriem malgré la longue distance qui les sépare, a ajouté M. Djrourou.

Le directeur du théâtre régional de Guelma s'est dit confiant quant à la réception critique de cette œuvre affirmant qu'entre le décor, les lumières, la musique ou encore les dialogues, "aucun détail artistique n'a été laissé au hasard pour la réussite de ce travail théâtral".

La seconde pièce, destinée aux enfants, est intitulée "El Tintale El hazine" (la statue triste).écrite par Ali Tamart et mise en scène par Abbas Mohamed Islam, et se veut "un message universel appelant à l'amour et à l'humanité", selon la même source.

D'une durée de 50 minutes, la

pièce destinée au 8-14ans relate l'histoire d'une fille pauvre qui se retrouve un jour d'hiver à jouer du violon au pied statue en or pour chanter ses déboires et sa misère.

Harassée de fatigue, elle finira par s'écrouler et frôlera la mort par hypothermie avant que le souverain de la ville n'intervienne pour la sauver.

Les deux pièces ont été produites après qu'une commission spécialisée du théâtre régionale de Guelma ait trié un nombre important de texte écrit par des talentueux dramaturges issus de plusieurs wilayas du pays selon Rachid Djrourou qui affirmé que le but tracé pour l'année 2018 est de produire deux pièces théâtrales de haute qualité.

## ORAN: Création d'une commission de wilaya chargée de la protection des biens culturels de valeur historique

Une commission de wilaya des biens culturels d'Oran a été créée dernièrement pour protéger les biens ayant une valeur historique et les insérer dans la liste de l'inventaire culturel supplémentaire en vue de leur classement tant localement que comme patrimoine national, a-t-on appris lundi auprès de la Direction de la culture.

Cette instance, présidée par le wali d'Oran et dont le secrétariat est chapeauté par le directeur de la culture, regroupe des représentants de plusieurs secteurs, à l'instar de l'agriculture, de l'environnement, du tourisme, de l'urbanisme, des affaires religieuses et wakfs et des moudjahidine, outre l'Office national d'exploitation et de gestion de biens culturels protégés d'Oran, a indiqué le chargé du patrimoine de cette direction.

Créée au cours du mois d'août dernier, cette commission a pour mission l'examen des études de classement du patrimoine transposable et non transposable, la création de secteurs préservés, l'enregistrement des biens culturels en s'appuyant sur la liste de l'inventaire culturel supplémentaire, a ajouté Djamel-Eddine Berka. Les autres missions dévolues à cette commission consistent en le classement local du patrimoine de valeur historique et sa proposition à la commission nationale de protection de biens culturels pour classement comme patrimoine national afin de leur permettre de bénéficier d'avantages dont des opérations de restauration, a souligné M. Berka. Chaque citoyen ou association intéressés par le patrimoine pourra proposer tout financier disposant d'une valeur architecturale historique ou chef-d'œuvre à cette commission de wilaya de protection des biens culturels pour classement en vue de sa protection. La Direction de la culture d'Oran exposera trois dossiers de biens culturels, à savoir ceux du siège de la mairie, de l'ex cathédrale (Bibliothèque régionale) du centre-ville d'Oran et de la gare ferroviaire de hai Sidi El Bachir (ex Plateau), a-t-on fait savoir.

## ORAN: La troupe "El Bahia" d'Oran honorée au Festival méditerranéen de Tunisie

La troupe de la coopérative atelier "El Bahia" du théâtre et arts d'Oran a été honorée au festival méditerranéen du théâtre, organisé dernièrement à Tunis, pour son œuvre distinguée "Bidoun Ounwan", a-t-on appris samedi de son réalisateur, Saïd Bouabdellah.

Cette pièce théâtrale "a été présentée les 29 et 30 août dernier à Mahdia et Soussse (Tunisie) subjuguant le public tunisien et les participants" à la première édition du festival organisé du 25 au 31 août, a-t-il indiqué. Cette manifestation a permis au réalisateur et metteur en scène Saïd Bouabdellah d'exposer l'expérience de la coopérative atelier "El Bahia" et sa contribution à l'enrichissement du 4ème art en Algérie, dans le cadre du programme élaboré au titre de cette manifestation.

Les faits de l'œuvre "Bidoun Ounwan" (Sans adresse), présentée en janvier dernier à Oran, tournent autour de trois personnages (deux hommes et une femme) dans un seul endroit en dehors de la ville. Chacun à ses raisons, ses intentions et ses valeurs. La fin se termine par un suicide. Les rôles dans cette pièce, écrite par Ali Abdoun et adaptée du texte émirati "Une balle au revolver", sont interprétés par les comédiens Benabdellah Djellab, Laouini Ahmed, Zamaaleche Fatima Zohra. La pièce, présentée 30 fois à travers les wilayas du pays, est coproduite par le Fonds de soutien du ministère de la Culture. La coopérative atelier "El Bahia" du théâtre et arts d'Oran a, à son actif, plusieurs œuvres dont "Ana wal Maréchal" qui a obtenu des prix dans plusieurs manifestations nationales et maghrébines.

APS

## ÉTATS-UNIS - CINÉMA "Crazy Rich Asians" toujours à la tête du box-office en Amérique du Nord

La comédie romantique "Crazy Rich Asians", premier film de Hollywood au casting 100% asiatique, occupe toujours la tête du box-office en Amérique du Nord en ce week-end férié de Labor Day, selon les chiffres provisoires de la société spécialisée Exhibitor Relations publiés dimanche.

Le long-métrage, adapté du livre éponyme de Kevin Kwan traduit en français sous le titre "Singapour millionnaire", devrait engranger 22,2 millions de dollars entre vendredi et dimanche aux Etats-Unis et au Canada.

Depuis sa sortie il y a trois semaines, il a rapporté 117 millions de dollars. La deuxième marche est toujours occupée par "En eaux troubles", "The Meg" en VO, avec Jason Statham. Cette histoire de la découverte d'un requin préhistorique de



23 mètres de longueur a empoché 10,5 millions de dollars en trois jours et récolté 123 millions en quatre semaines. La dernière place du podium est occupée par le dernier opus des aventures d'Ethan Hunt dans "Mission Impossible:

Fallout", avec l'inusable Tom Cruise. Le film a gagné 7 millions de dollars supplémentaires, portant son total en Amérique du Nord à 206,3 millions en six semaines. "Operation Finale", film historique sur la traque du nazi Adolf Eichmann

en Argentine, avec notamment Oscar Isaac, a pris la quatrième place du classement pour son premier week-end d'exploitation, avec 6 millions de dollars.

Le Top 5 est complété par "Searching - Portée disparue", un thriller sur un père de famille à la recherche de sa fille, qui a engrangé 5,7 millions de dollars, pour 7,5 millions en deux semaines.

La semaine dernière, le film était à la 22e place du box-office.

Voici le reste du Top 10: 6 - "Jean-Christophe & Winnie", 5 millions (86,9 en cinq semaines) 7 - "Alpha", 4,4 millions (28,8 en trois semaines) 8 - "Carnage chez les Puppets", 4,4 millions (18,1 en deux semaines) 9 - "BlackKkKlansman", 4,1 millions (39,5 en quatre semaines) 10 - "Mile 22", 3,6 millions (32,7 en trois semaines).





## CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE KARATÉ-DO: L'Algérie termine à la deuxième place

La sélection algérienne de karaté-do a terminé à la deuxième place des Championnats d'Afrique juniors et seniors (messieurs et dames) qui ont pris fin dimanche dans la capitale rwandaise Kigali avec un total de 15 médailles (7 or, 1 argent, 7 bronze).

Le classement a été dominé par l'Égypte qui a survolé la compétition avec ses 26 breloques (16 or, 3 argent, 7 bronze), le Maroc complétant le podium avec 7 médailles (1 or, 4 argent, 2 bronze).

Lors de la 3e et dernière journée de compétition disputée dimanche, l'Algérie a ajouté trois nouvelles médailles à son escarcelle, dont une en or, oeuvre de la sélection féminine kumité (seniors) qui a battu le Sénégal en finale de l'épreuve par équipes.

Vingt-cinq (25) pays dont l'Algérie, présente avec 17 athlètes, ont disputé ces Championnats d'Afrique de karaté-do seniors et juniors.

Outre le pays hôte et l'Algérie, les joutes continentales ont enregistré la participation du Nigeria, de l'Égypte, de l'Afrique du Sud, de Maurice, du Congo, du Cameroun, du Maroc, du Sénégal, du Burkina Faso, de la Namibie, de la Tunisie, de la RD Congo, du Mozambique, de l'Angola, de la Côte d'Ivoire, du Botswana, du Ghana, du Bénin, du Tchad, du Kenya, du Niger, de la Centrafrique et de la Guinée.

## CHAMPIONNAT NATIONAL DE PARAPENTE À SERAÏDI (ANNABA) : Le club des Numides de Bouira remporte la 1<sup>ère</sup> place

La première place du championnat national de parapente organisé à Seraïdi (Annaba) est revenue, chez les messieurs, à Djaafar Hamouche du club des Numides de Bouira avec 50 points, a indiqué dimanche Nadhir Chorfa, coordinateur de la manifestation.

Pas moins de 450 tentatives de vol ont été effectuées durant la manifestation dont la seconde et troisième places ont été décrochées par les pilotes Amar Djahra et Fathi Kherkhar de Batna avec respectivement 47 et 42 points.

Chez les dames, la première place a été remportée par Amel Seridi du club Seraïdi Adventures d'Annaba suivie de Sara Mahi de Tlemcen et de Saïda Madi de Sétif.

Durant les trois jours de ce championnat (du 30 août au 1er septembre), 94 pilotes représentant 20 clubs de diverses wilayas ont concouru à ce championnat organisé par la Fédération algérienne des sports aériens (FASA) avec le concours de la direction locale de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Annaba et le club Seraïdi Adventures.

## 65<sup>E</sup> CHAMPIONNAT DU MONDE MILITAIRE DE PENTATHLON : L'Algérie sacrée championne du monde en Autriche

L'équipe nationale militaire algérienne de Pentathlon a remporté le championnat du monde 2018 par équipes dans l'épreuve de relais du parcours du combattant, une épreuve qui exige de grandes potentialités physiques et techniques, organisé en Autriche du 27 août au 2 septembre, a indiqué dimanche le ministère de la défense nationale (MDN).

64 athlètes issus de 16 équipes venant de nations reconnues mondialement dans le Pentathlon militaire à l'instar de l'Autriche (pays organisateur), la Chine, le Brésil, l'Équateur et la Russie ont pris part à cette compétition de très haut niveau organisée périodiquement sous l'égide du Conseil international du sport militaire, précise la même source.

Cette consécration vient s'ajouter à l'ensemble des exploits et résultats retentissants qui ne cessent de confirmer l'aboutissement de la stratégie sportive adoptée par le haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) dont le soutien aux divers sports militaires est indéfectible, souligne le MDN.

APS

## PROJETS DES NOUVEAUX STADES: Hattab : «la livraison en décembre 2018 et aucun retard ne sera accepté»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a affirmé dimanche que la date de livraison des stades de Tizi Ouzou, d'Oran et de Barraki (Alger), aura lieu en décembre 2018 conformément à l'accord conclu entre le ministère et les responsables en charge de la réalisation, indiquant qu'aucun retard ne sera accepté.

Intervenant en marge de sa rencontre avec les athlètes aux besoins spécifiques à Alger, M. Hattab a déclaré à l'APS que "le taux des travaux connaît une avancée considérable au niveau des stades de Tizi Ouzou, Oran et Barraki, dont la livraison est prévue au cours du mois de décembre prochain, ainsi qu'il a été convenu lors d'une rencontre avec les responsables en charge de la réalisation de ces projets, mais un long travail les attend notamment en mobilisant des équipes de travail à 8 heures/jour, d'autant que la main d'oeuvre est revue à la hausse à 488 la semaine passée et nous avons demandé la mobilisation de 500 travailleurs pour parachever les travaux".

"Ces projets lancés par le président de la République depuis 14 années ne doivent en aucun cas accuser des retards ou connaître des prolonga-

tions des délais. Nous ne pouvons pas continuer sur le même rythme côté financier", a-t-il dit. "Nous n'acceptons aucun retard dans la livraison de ces nouveaux stades d'autant que nous avons intensifié nos visites d'inspection au niveau des sites de ces complexes sportifs en vue de contrôler et d'accompagner ainsi que de porter un message clair qu'il n'y aura aucune prolongation ou de report des délais de livraison", a ajouté le ministre. Par ailleurs, le premier responsable du secteur a mis l'accent sur l'importance de ces complexes sportifs.



"Nous avons grand besoin de ces stades notamment à Alger qui connaît une forte pression en ce qui concerne l'organisation des matchs de football et la difficulté de programmer des rencontres pour manque de ces structures", a-t-il soutenu. Il a appelé les responsables locaux et les walls et tous les acteurs concernés à assumer leurs responsabilités pour livrer dans les délais ces structures dotées de toutes les com-

modités modernes ainsi que de mettre à la disposition des athlètes aux besoins spécifiques tous les moyens en termes d'accès et de confort", a-t-il encore ajouté.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports a relevé également que "ces nouvelles structures apporteront un plus au sport algérien tant au niveau local qu'international, notamment lors des différentes compétitions continentale et internationale.

## AFROBASKET (U18): Le Mali remporte sa toute première Coupe d'Afrique des U18

Le Mali a remporté sa toute première Coupe d'Afrique des U18 Masculin de basketball en battant dimanche soir en finale le Sénégal 78-76 à Bamako, Mali.

Fousseyni Dramé a réalisé une performance des grands jours, terminant meilleur marqueur du match avec 19 points, qu'il a complété par 6 rebounds. Côté Sénégalais, Birame Faye et Amar Sylla ont sonné la révolte. Ils ont inscrit 17 points chacun mais ce fût insuffisant pour mener son équipe

à la victoire. Plus tôt dans la journée, l'Égypte a remporté le match de la 3<sup>ème</sup> place en disposant de l'Angola 89-78.

Grâce à son excellente prestation durant le tournoi, Siriman Kanoute a été désignée MVP du tournoi et il figure logiquement dans le "5 majeur" de la compétition, en compagnie d'Abdoul Karim Coulibaly (Mali), Miguel Seltou (Angola), Youssef Ahmed Ossama (Égypte) and Birame Faye (Sénégal).

Le classement final du FIBA U18 African Championship 2018:

1. Mali
2. Sénégal
3. Égypte
4. Angola
5. RD Congo
6. Rwanda
7. Tunisie
8. Libye
9. Guinée
10. Ouganda
11. Algérie.

## HANDISPORT : Mouloud Debiane nouveau secrétaire général de la fédération

Le président de la Fédération algérienne handisport (FAH), Mohamed Hacheffa a désigné l'ancien directeur technique de la fédération, Mouloud Debiane, comme nouveau secrétaire général de l'instance fédérale, un poste vacant depuis plus d'une année.

Mouloud Debiane (51 ans) qui s'occupait du département de la formation et développement de la fédération algérienne d'athlétisme pendant une année avant de se retirer en 2017, revient ainsi à la FAH où il avait passé plusieurs an-

nées à la direction technique nationale (DTN) et contribuer avec les entraîneurs nationaux aux sacres des athlètes lors de plusieurs joutes internationales (Championnats régionaux, d'Afrique, Mondiaux et Jeux Paralympiques).

"Je suis officiellement à la fédération handisport après une absence d'un mandat et demi. Mais cette fois-ci en tant que secrétaire général, un poste qui était vacant depuis plus d'une année", a indiqué Mouloud Debiane, conseiller en sport.

"Je vais me consentir à mener à bien les missions qui me seront attribuées et essayer de rattraper le retard cumulé (depuis l'absence d'un responsable à ce poste), avec l'aide de tous les acteurs du handisport algérien, car sans cela et la compréhension de tous, on ne pourra pas avancer, surtout que les objectifs restants sont de tailles (Championnat du monde d'athlétisme (Dubai-2019), de Judo (Portugal-2018) et autres (...)) pour en arriver aux Jeux Paralympiques (Tokyo-2020)", a souligné le nou-

veau SG de la FAH. Le nouveau secrétaire de la FAH qui connaît bien la maison avait déjà contribué à l'organisation à la salle Harcha Hacem, du récent Championnat d'Afrique de para-powerlifting, un passage obligatoire pour les athlètes africains, vers les Paralympiques-2020.

La compétition avait réuni 56 athlètes de 15 pays, en l'occurrence Algérie, Égypte, Nigeria, Cameroun, Libye, Côte d'Ivoire, Maroc, Mali, Ouganda, Gambie, Tunisie, Bénin, Togo, Sierra Leone et Liberia.

## CAN2019 (QUALIFICATIONS/2E JOURNÉE) GAMBIE-ALGÉRIE: Abdellaoui forfait, Bedrane convoqué (FAF)

Le sélectionneur de l'équipe nationale d'Algérie Djamel Belmadi a convoqué le défenseur de l'ES Sétif Abdelkader Bedrane pour remplacer Ayoub Abdellaoui blessé, en vue du match en déplacement contre la Gambie le 8 septembre à 17h30 à Banjul, a annoncé hier la Fédération algérienne de football sur son compte twitter.

Auteur d'une bonne entame de saison avec l'ESS, Bedrane devait rejoindre le Centre technique de Sidi Moussa. hier lundi 3 septembre, précise la même source. Le central de l'ESS remplacera Ayoub Abdellaoui déclaré forfait pour le match de samedi prochain. Bedrane est le seul joueur local figurant dans la liste des 25 retenus par le nouveau sélectionneur des Verts en prévision de la rencontre contre les Scorpions comptant pour la deuxième journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019. La sélection nationale a entamé hier son premier stage sous la conduite du nouveau sélectionneur Djamel Belmadi qui a dévoilé vendredi une liste de 25 joueurs, marquée par le retour notamment du gardien de but Rais M'bolhi (Al-Ittifaq/ Arabie saoudite), Sofiane Feghouli (Galatasaray/ Turquie), ou encore Rafik Halliche (Moreirense/ Portugal),



dont la dernière apparition sous le maillot national remonte à mars 2015. Deux nouveaux joueurs vont honorer leur première convocation, il s'agit des sociétaires du FC Metz (Ligue 2/ France) le milieu

offensif Farid Boulaya et le gardien de but Alexandre Oukidja. Les 25 éléments poursuivront leur stage jusqu'au 11 septembre. Les Verts s'envoleront pour Banjul le 6 septembre à bord d'un vol spécial. Lors

de la journée inaugurale des qualifications de la CAN-2019 disputée en juin 2017, l'Algérie s'était imposée face au Togo au stade de Blida (1-0) sous la conduite de l'ancien coach espagnol Lucas Alcaraz.

### LIGUE 1 MOBILIS/MC ORAN:

## L'entraîneur Badou Zaki dans l'expectative après sa réunion avec le président Belhadj

L'entraîneur du MC Oran, Badou Zaki, n'est toujours pas fixé sur son avenir avec le club de la capitale de l'Ouest du pays malgré l'entrevue qu'il a eue dimanche soir avec le président Ahmed Belhadj, a appris l'APS de la formation de Ligue 1 de football. Après le départ raté du MCO en championnat en glanant seulement deux points sur les 12 possibles, des voix s'élèvent dans les milieux des "Hamraoua" pour revendiquer le départ du technicien marocain qui a pris en mains l'équipe cet été seulement.

La défaite concédée samedi passée sur le terrain de l'USM Bel Abbès (3-1) pour le compte de la 4e journée a été qualifiée dans l'entourage du club de celle "de trop", d'où cette pression exercée sur le boss oranais Belhadj dit "baba" pour mettre fin aux fonctions de son coach.

Mais selon la même source, ni

Belhadj n'a évoqué cette hypothèse lors de sa réunion avec Zaki, ni ce dernier n'a émis le vœu de rendre le tablier, confortant ainsi cette situation d'ambiguïté régnant actuellement dans la maison du club phare d'El Bahía.

À l'issue du match de Bel-Abbès, Badou Zaki avait sévèrement critiqué ses joueurs, indiquant qu'il n'avait pas reconnu son équipe pour l'occasion, au moment où l'on parle avec insistance de "clanisme" au sein de l'effectif hamraoui qui serait derrière les résultats négatifs enregistrés en ce début d'exercice.

La direction du MCO avait opéré plusieurs changements au sein de son effectif lors de l'intersaison, en engageant notamment une douzaine de nouveaux joueurs dont la majorité possède une riche expérience sur les terrains footballistiques. Cette "révolution" avait mo-

tivé l'ancien sélectionneur du Maroc à afficher ses ambitions avant même l'entame de la préparation d'intersaison, et ce, en s'engageant à terminer parmi les trois premiers au classement à défaut du titre de champion qui fut le MCO depuis 1993. Mais voilà que les premiers résultats de l'équipe sont en train de remettre complètement en cause les ambitions de Badou Zaki, qui a vu son premier assistant qu'il a ramené avec lui du Maroc destitué de son poste. Les Oranais devraient reprendre l'entraînement en fin d'après-midi de lundi au stade Ahmed Zabana sur fond de tension, étant donné que dans les fiefs mouloudiens l'on s'appête à envahir le stade pour demander des explications aux joueurs et au staff technique sur les contre-performances des Rouge et Blanc en ce début de saison.

## LIGUE 1/MC ALGER: Kaci-Saïd : «La décision de mon limogeage n'est pas réglementaire, et la situation du club n'est pas catastrophique»

Le Directeur général sportif du MC Alger (Ligue 1 de football), Kamel Kaci-Saïd a considéré dimanche à Alger, que la décision de son limogeage, prise par le président du Conseil d'administration "n'est pas réglementaire", estimant que la situation du club "n'est pas catastrophique".

"Ma destitution n'a pas été réglementaire. Je n'ai commis aucune faute grave qui méritait cette sanction, et j'étais prêt à partir, si j'étais responsable des problèmes du MC Alger" a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse animée à l'École supérieure de l'hôtellerie d'Ain-Bénian (Alger).

"Je me suis entretenu avec le président du Conseil d'administration, M. Hireche, après l'élimination de la Ligue des champions d'Afrique, et je lui ai dit textuellement que si je suis responsable des problèmes du MC Alger, je suis prêt à partir immédiatement, mais il a refusé en me demandant de poursuivre ma mission comme directeur général sportif du Mouloudia".

Le Conseil d'administration du MC Alger, avait pris jeudi, la décision de limoger, le directeur général sportif, ainsi que l'entraîneur Bernard Casoni, après l'élimination surprise de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, alors que le club algérois ambitionnait d'aller loin dans cette compétition.

L'ancien international n'a pas caché sa "surprise" à l'annonce de cette décision en déclarant: Sincèrement, j'ignore les motifs de mon limogeage. C'est vrai que l'équipe a été éliminée de la Ligue des champions d'Afrique, mais la situation n'est pas pour autant catastrophique. La manière du limogeage n'était pas réglementaire. Personnellement, je n'ai aucun problème avec M.Hireche".

Lors de cette réunion, Kaci-Saïd a reconnu l'existence de quelques problèmes au sein du club, que certaines parties tentaient de "déstabiliser" le club, en affirmant qu'il ne tient pas à se "maintenir à son poste à tout prix".

"Je suis à la tête du club depuis 14 mois. J'ai oeuvré avec sincérité pour l'intérêt du club sans avoir bénéficié ni du repos ni d'un centime" a-t-il ajouté. Kaci-Saïd a souligné que le PDG de la Sonatrach, le principal sponsor du Club, Abdelmoumen Ould-Kaddour, lui a demandé ainsi qu'à M. Hireche de continuer le travail afin de remettre sur rails l'équipe afin de faire sortir le club de cette situation difficile.

"Le Directeur général de la Sonatrach a été clair, en nous demandant de travailler la main dans la main, chacun dans ses prérogatives. Je tiens à affirmer que M. Hireche n'a pas présenté sa démission. Nous nous sommes mis d'accord pour la poursuite du travail afin de sortir de cette crise et d'atteindre les objectifs tracés" a encore souligné le directeur sportif. L'urgence de cette situation est de trouver le remplaçant de l'entraîneur français, Bernard Casoni limogé en raison des résultats négatifs dans la compétition continentale. Selon Kaci-Saïd, il est en contact avec plusieurs noms, dont un sera nommé très prochainement sans divulguer son identité. Par ailleurs, le directeur sportif n'a pas écarté l'idée du retour de Rafik Saïfi à la barre technique, affirmant que l'enfant aimé du club n'a pas résilié son contrat, en dépit de son départ à la fin de la saison passée. Concernant les objectifs du club pour la saison en cours, Kaci-Saïd a affirmé qu'ils n'ont pas changé à savoir jouer les premiers rôles sur tous les tableaux afin d'assurer une participation continentale la saison prochaine, reconnaissant au passage que l'obtention du titre de champion d'Afrique est très difficile car il exige plusieurs participations pour espérer défier les grands clubs de l'Afrique.

## LIGUE DES CHAMPIONS (TIRAGE AU SORT - QUARTS DE FINALE): L'ES Sétif dans le Pot 1

L'ES Sétif est placée dans le Pot 1 en prélude au tirage au sort des quarts de finale de la Ligue des champions, prévu hier à 18h00 au Caire, a indiqué la Confédération africaine de football dimanche. Outre l'ES Sétif, le Pot 1 comprend également l'ES Tunis, Horaya AC et Pri-meiro Agosto. Toutes ces

équipes se sont classées à la deuxième place de leurs groupes. Les Pots 2, 3, 4 et 5 contiennent les clubs ayant terminé en tête de leurs groupes respectifs à savoir Al-Ahly, le TP Mazembe, le WA Casablanca et l'ES Sahel. Les clubs classés en deuxième position de chacun des groupes joueront

les matchs aller des quarts de finale à domicile. En Coupe de la Confédération, l'USM Alger, qui avait dominé le groupe D, est placée dans le Pot 5. Les trois autres clubs qui ont terminé en tête de leurs groupes respectifs, à savoir le Raja Casablanca (Maroc), RS Berkane (Maroc) et Enyimba

(Nigeria) sont placés dans les Pots 2, 3 et 4. Le Pot 1 est constitué de l'AS Vita (RD Congo), Al-Masry (Egypte), Cara Brazzaville (Congo) et Rayon Sports (Rwanda). Les quarts de finale des deux épreuves se joueront durant ce mois de septembre (aller : 14, 15 septembre / retour : 21, 22 septembre).

## BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : Portiques électroniques et billetterie sécurisée pour le stade du 20-Août-1955

Des portiques électroniques et une billetterie sécurisée ont été mis en service au stade du 20-Août-1955 de Bordj Bou-Arréridj lors de la rencontre CA Bordj Bou Arréridj - NA Hussein Dey, samedi dans le cadre de la 4e journée du Championnat national Ligue 1 Mobilis.

Les portiques électroniques installés depuis près de huit ans aux différentes entrées du stade, mais non-opérationnels, ont été mis en service pour "lutter contre la fraude et augmenter les recettes de cette infrastructure sportive", a indiqué à l'APS le président du conseil d'administration du CABBA, Anis Benhamadi.

Il a, dans ce sens, détaillé que ces portiques vont désormais permettre "de mieux contrôler l'accès des spectateurs, lutter efficacement contre les resquilleurs et mettre un terme aux billets scannés", indiquant que la billetterie proposée est "sécurisée et non-réutilisable une fois passée le portique".

Ces nouvelles dispositions ont été favorablement accueillies par de nombreux supporters des "Criquets jaunes" rencontré par l'APS à l'entrée du stade et qui ont estimé que "cette mesure va mettre un terme au fléau du marché noir et à la falsification des billets", tout en espérant que ces dispositions seront généralisées dans les autres enceintes du pays.

## LIGUE 1 "MOBILIS"/USM BEL- ABBÈS : Une série de mesures décidées par les autorités locales pour régler la crise financière

Les autorités locales de Sidi Bel Abbès se mobilisent pour mettre un terme aux interminables problèmes financiers de l'USM Bel Abbès à travers une série de mesures, a-t-on appris hier de ce club de Ligue 1 de football.

Le wali de Bel Abbès, Tahar Hachani, a présidé dimanche une réunion regroupant les présidents des APC et les chefs de Daira ainsi que plusieurs autres responsables pour "trouver des solutions à la crise financière que traverse le club depuis plusieurs saisons", a précisé la même source.

Au cours de ce conseil, le chef de l'exécutif a exhorté les présents à contribuer rapidement dans le règlement des problèmes financiers des "Vert et Rouge" en débloquent des subventions au profit de la formation-phare de la ville appelée à disputer la Coupe de la Confédération Africaine cette saison, ajoute-t-on.

Le même responsable a notamment donné des instructions pour que les cartes d'abonnement, confectionnées durant l'intersaison, soient vendues dans toutes les communes de la wilaya, afin que l'opération atteigne son objectif principal, en constituant une source de financement supplémentaire pour l'équipe.

Parmi les autres décisions prises, le rassemblement prochain des industriels de la ville pour les exhorter à contribuer à leur tour dans le financement de l'USMBA en lui réservant des aides financières, tout en tentant aussi de convaincre certains d'entre eux à conclure des contrats de sponsoring avec la direction.

Selon la même source, Tahar Hachani a estimé qu'il était urgent de régler une fois pour toute le problème des dettes envers des anciens joueurs et entraîneurs ainsi que des opérateurs économiques ayant recouru à la justice pour qu'ils soient rétablis dans leurs droits.

Cette procédure a causé le gel des comptes bancaires du club. Par ailleurs, le même responsable a souhaité que les dirigeants de l'USMBA parviennent à préparer les documents d'usage exigés par le ministère de la jeunesse et des sports pour permettre également à leur club de bénéficier de la subvention annuelle de l'ordre de 28 millions DA, allouée par le ministère au profit des clubs professionnels.

Cette subvention n'a pas été réceptionnée par l'USMBA depuis trois années.

Sur un autre registre, le Conseil d'administration de ce club de l'Ouest du pays tiendra, prochainement, une réunion d'urgence pour prendre une décision finale au sujet de la démission de son président, Okacha Hasnaoui, a-t-on encore souligné.

L'USMBA a enregistré, samedi passé, son premier succès de la saison en battant à domicile le MC Oran (3-1), et ce après un début d'exercice raté au cours duquel il a concédé trois défaites pour autant de matchs.

APS

## LIGUE 1 (3<sup>E</sup> JOURNÉE / MISE À JOUR) CR Belouizdad-MC Alger et ES Sétif-Paradou AC à l'affiche

Trois matchs de mise à jour de la 3e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis sont au programme aujourd'hui avec notamment un certain derby algérois entre le CR Belouizdad et le MC Alger, deux équipes en difficulté en ce début de saison, tandis que l'ES Sétif tentera de confirmer sa forme actuelle à l'occasion de la réception du Paradou AC.

Le CRB, qui a attendu la quatrième journée pour signer sa première victoire en championnat en dominant en remontée le DRB Tadjenanet (2-1), accueillera son rival de toujours le MCA au stade 20-Août avec la ferme détermination d'enchaîner un second succès contre un adversaire qui reste sur un double échec : une élimination surprise en phase de poules de Ligue des champions d'Afrique suivie d'une défaite en championnat face au même adversaire, l'ES Sétif.

Les Belouizdadi, tout comme les Mouloudeens, font face à une crise interne et un résultat positif lors de ce derby fera beaucoup de bien au moral pour oublier un tant soit peu les problèmes financiers pour l'un et administra-

tif pour l'autre. De son côté, l'ES Sétif, auréolée de sa qualification pour les quarts de finale de la prestigieuse compétition africaine et qui demeure sur un succès en déplacement en Ligue 1 contre le MCA (1-0), misera beaucoup sur la réception de Paradou pour passer en tête du championnat.

Les hommes de Rachid Taoussi, qui devraient enregistrer le retour de leur maître à jouer Abdelmoumen Djabou, devront toutefois se méfier du PAC qui demeure sur une large victoire contre l'Olympique Médéa (3-0) et est invaincu en trois matchs.

Le troisième match au programme mettra aux prises l'USM Alger au promu CA Bordj Bou Arréridj au stade Omar-Hamadi. Les Usmistes,



qui ont perdu leur fau-teuil de leader après la cinglante défaite essuyée samedi à Béchar contre la JS Saoura (3-0), pourraient reprendre leur première place à condition de battre le CABBA qui est en quête de son premier succès cette saison.

L'USM Alger, qui s'est brillamment qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe de la Confédération, est condamnée à se ressaisir après la dernière débâcle pour

aborder avec un moral au beau fixe le match retour de la Ligue des champions arabe contre les Irakiens des Forces aériennes. Les coéquipiers de Mohamed-Lamine Zemmamouche possèdent les arguments nécessaires pour engranger les trois points de la victoire, mais les partenaires de Faouzi Chaouchi vont défendre bec et ongles leur peau avec l'ambition de revenir avec un bon résultat de la capitale.

## LIGUE 2 MOBILIS/ASM ORAN : L'entraîneur Zeghdoud tire déjà la sonnette d'alarme

L'ASM Oran, qui s'est renforcé durant l'intersaison par des joueurs d'expérience en vue de jouer la carte de l'accession en Ligue 1 de football, est confrontée, de nouveau, à des problèmes financiers risquant de remettre en cause l'objectif tracé, selon son entraîneur Mounir Zeghdoud.

Pour le coach de la formation oranaise, "les promesses non tenues par les dirigeants sont pour quelque chose dans la récente contre-performance à domicile face au MC Saïda (0-0)", vendredi passé dans le cadre de la 4e journée.

Zeghdoud, qui a rejoint le club de M'dina J'dida cet été, a ajouté, dans une déclaration à l'APS, qu'il craignait énormément que l'aspect financier soit derrière un éventuel échec de son équipe dans le championnat, estimant que ses joueurs sont affectés mo-

ralement en constatant que leurs dirigeants tardent encore à honorer leurs engagements.

Les problèmes financiers sont récurrents à l'ASMO qui évolue pour la troisième saison de suite en Ligue 2.

Les mêmes problèmes ont même failli valoir la relégation à la deuxième formation-phare de la capitale de l'Ouest lors de l'exercice passé.

Le patron de la barre technique des Vert et Blanc a ajouté qu'il était "déjà temps de tirer la sonnette d'alarme afin que les dirigeants agissent rapidement pour permettre à son effectif d'aborder cette saison dans de bonnes dispositions".

La direction de l'ASMO avait procédé à un véritable remue-ménage au sein de son effectif au cours de l'intersaison, engageant plus de dix nouveaux

joueurs dont des éléments expérimentés sur lesquels elle mise énormément pour retrouver l'élite.

Les résultats de protégés de Zeghdoud après quatre journées de compétition sont jugés moyens en glanant 5 points sur les 12 possibles, après une victoire, deux nuls et une défaite.

L'ASMO occupe la 9e place devancée de quatre points par le leader, l'ASO Chlef.

Par ailleurs, les travaux de la pose d'une nouvelle pelouse synthétique au stade Habib-Bouakeul, touchent à leur fin, a-t-on appris de la direction de l'ASMO qui aspire retrouver son stade félicité dès sa prochaine rencontre à domicile, sachant que l'équipe accueille actuellement ses adversaires au stade Ahmed-Zabana d'Oran.

## LIGUE DE WILAYA D'ORAN : Plusieurs clubs menacés de disparition

Plusieurs clubs évoluant dans le championnat de la wilaya d'Oran sont menacés d'exclusion, synonyme de disparition, en raison de leur incapacité à s'acquiescer des droits d'engagement, a-t-on appris hier de la Ligue de wilaya de football.

Des difficultés financières sont éprouvées par les clubs en question remettant en cause leur participation à la prochaine édition du championnat de wilaya dont

le coup d'envoi sera donné début octobre prochain, a-t-on indiqué.

La Ligue de la wilaya d'Oran a fixé la date du 15 septembre en cours comme dernier délai pour le paiement des droits d'engagement et espère que les clubs retardataires trouvent des solutions à leurs problèmes avant cette date butoir, poursuit-on.

Le championnat de la wilaya d'Oran devrait se jouer avec 14 formations,

réparties sur deux groupes de 7 équipes chacun. Outre ce problème financier, une autre entrave de taille se pose pour les clubs de ce championnat ayant trait au manque sensible en matière d'infrastructures, déplore le président de la Ligue de wilaya, Miloud Gherbal, dans une déclaration à l'APS. Selon le même responsable, les efforts consentis par sa structure pour le développement du sport-roi dans

la totalité des communes de la capitale de l'Ouest "ne sont toujours pas récompensés d'une manière totale". "Plusieurs communes, à l'image de Boufatis et Bousfer, ne sont pas représentées dans le championnat de wilaya, ce qui contraste avec nos objectifs en matière de développement du football dans la région", a-t-il regretté, exhortant les autorités locales à "jouer leur rôle convenablement sur ce registre".

## KEHRER PROMET DU MIEUX

«Je sais que je ne suis pas encore à mon top niveau. Mon potentiel est supérieur à ce que j'ai pu montrer jusqu'à maintenant. Je peux être plus fort. Je ne me mets pas de pression. Je dois m'adapter à ma nouvelle équipe, aux nouveaux systèmes. J'ai confiance, et je sais que je vais bientôt montrer pourquoi le coach et le club m'ont engagé», a promis l'Allemand dans des propos relayés par La Parisien.



## Lacazette encense Aubameyang à son tour

Alexandre Lacazette et Pierre-Emerick Aubameyang aiment jouer ensemble. Et ils le disent. Après l'ancien attaquant-vedette du Borussia Dortmund, c'est cette fois l'attaquant tricolore, buteur décisif à Cardiff (3-2) qui s'est chargé de dire tout le bien qu'il pense de son compère. "On parle, on rigole beaucoup, on travaille ensemble quand on est sur le terrain... J'aime jouer avec Auba, c'est un bon mec", a ainsi lancé Lacazette.

# Le nouveau rôle de Kanté

A son avantage depuis le début de saison, N'Golo Kanté a pourtant dû s'habituer à une nouvelle position dans l'entrejeu des Blues.

Utilisé en sentinelle par Antonio Conte, l'international tricolore évolue en effet désormais au poste de relayeur sous les ordres de son successeur, Maurizio Sarri. Un nouveau positionnement dont l'ancien Caennais s'accommode parfaitement.

"C'est un nouveau coach, un nouveau système. On joue en 4-3-3, le coach me fait jouer plus haut en 8, donc en relayeur. J'essaye de combiner avec les défenseurs, avec Jorginho et de trouver les attaquants, a ainsi expliqué le milieu des Blues au micro de RMC Sport. Je me plais bien à ce poste, il faut encore du temps et des entraînements pour tout bien assimiler mais je pense que ça va dans le bon sens. On arrive à bien jouer avec cette équipe."

## Marcelo envisagerait un départ pour l'Italie

Véritable cadre du vestiaire, Marcelo entame aujourd'hui sa treizième saison sous le maillot du Real Madrid. Il se pourrait que ça soit sa dernière.

En effet selon El Confidencial, l'international brésilien aurait des envies d'ailleurs. Concernant son avenir, il aurait une idée bien précise.

Il aimerait rejoindre son ami Cristiano Ronaldo à la Juventus Turin. Les dirigeants Bianconeri sont intéressés par le brésilien. Néanmoins, ils feront une offre seulement si Alex Sandro venait à partir.



## MARTIAL DE RETOUR SUR LE BANC

Ecarté contre Tottenham (0-3), Anthony Martial est cette fois-ci remplaçant pour la rencontre de Manchester United à Burnley, ce dimanche en Premier League. Romelu Lukaku est accompagné par Alexis Sanchez et Jesse Lingard dans le secteur offensif, alors que José Mourinho lance Marouane Fellaini aux côtés de Paul Pogba et Nemanja Matic dans l'entrejeu, aux dépens de Fred ou Ander Herrera.

## Dembélé transféré en Chine en janvier ?

Annoncé sur le départ cet été, Mousa Dembélé n'a pas quitté l'effectif de Tottenham. Mais la question de son transfert devrait revenir sur la table en janvier prochain. D'après The Sun, la formation chinoise de Beijing Sinobo Guoan aurait l'intention de revenir à la charge dans les prochains mois pour le milieu belge. Cette formation serait disposée à offrir entre 8 et 10 millions de livres aux Spurs, soit entre 9 et 11 millions d'euros. Le footballeur de 31 ans pourrait signer un contrat de trois saisons et percevoir un salaire hebdomadaire de 215 000 euros.



## PARLEMENT APN: ouverture de la session parlementaire ordinaire 2018-2019

L'Assemblée populaire nationale (APN) a ouvert, hier, sa session parlementaire ordinaire pour l'exercice 2018-2019, en séance plénière présidée par le président de l'Assemblée, Saïd Bouhadja. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah et des membres du staff gouvernemental. L'ouverture de cette session intervient conformément aux dispositions de l'article 135 de la Constitution et de l'article 15 de la loi organique définissant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre ces derniers et le gouvernement.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Oran : une bande spécialisée dans le vol de véhicules avec agression mise hors état de nuire selon la Sûreté nationale

Une bande de malfaiteurs spécialisés dans le vol de véhicules avec agression et activant dans la zone ouest d'Oran, a été récemment démantelée par les éléments de la sûreté de wilaya, a-t-on appris hier de ce corps de sécurité. Trois individus, tous des repris de justice, ont été arrêtés et deux véhicules volés ont été récupérés à l'issue de cette affaire, a-t-on indiqué de même source. Les mis en cause simulaient une légère collision avec le véhicule ciblé et une fois ce dernier arrêté, les malfaiteurs se ruaient sur le conducteur et lui volaient de force son véhicule. La description des agresseurs par les victimes a permis d'identifier ces malfaiteurs et la récupération de deux véhicules volés. Les policiers ont également saisi un lot d'armes blanches, notamment des épées, et un fusil de chasse de fabrication artisanale, indique-t-on de même source, ajoutant que les mis en cause seront traduits devant la justice.

## ARMÉE - INDUSTRIE Fabrication militaire : livraison de 150 véhicules pour le transport scolaire au profit du ministère de l'Intérieur

La Société algérienne de fabrication de véhicules de marque Mercedes-Benz de Tiaret a procédé hier à la livraison de 150 véhicules pour le transport scolaire, au profit du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et ce, à la veille de la rentrée scolaire 2018-2019, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"En poursuite de la concrétisation du programme de la relance économique, initié par Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, visant à redynamiser et encourager la production nationale, et

## LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS, MOHAMED AÏSSA, L'A INDIQUÉ : La Grande mosquée d'Alger réceptionnée fin 2018 ou début 2019

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a indiqué dimanche à Alger que la réception de la Grande mosquée d'Alger interviendra à la fin de l'année en cours (2018) ou "au plus tard" début 2019.



Invité au Forum du quotidien "El Moudjahid", le ministre a précisé que "la réception de la Grande mosquée d'Alger, avec toutes ses structures, interviendra fin du mois de décembre 2018 ou au plus tard début de l'année 2019", indiquant que "le nom de l'imam qui y officiera, et dont la désignation sera par décret présidentiel, sera annoncé durant la cérémonie d'inauguration".

Il a fait savoir en outre que le tapis de la mosquée "sera de fabrication nationale et aura un cachet algérien", ajoutant, à ce propos, que "l'idée d'un tapis de fabrication iranienne a été écartée en raison de sa cherté (2500 dollars le mètre carré)".

Par ailleurs, le ministre a démenti l'implication d'un quelconque imam dans l'affaire dite "de Kamel El bouchi", estimant que "ce n'est là que pures supputations et rumeurs sans fondement".

M. Aïssa a indiqué, d'autre part, qu'"aucun Imam ne peut procéder à une collecte de fonds sans autorisation préalable du wali", soulignant que "cette opération est régie depuis plusieurs an-

nées par des voies légales et organisationnelles".

Le ministre a ajouté, dans ce contexte, que le Fonds de la zakat est passée de "18 milliards de centimes en 2003 à 145 milliards de centimes en 2017".

S'agissant de l'émergence de certaines doctrines, étrangères à la société algérienne, M. Aïssa a réaffirmé que son département "œuvrait à la prémunir la société par la formation et le perfectionnement des Imams", soutenant, dans ce sens, que "l'Etat saura faire face, par sa législation, à toute atteinte ou tentative d'atteinte à la référence religieuse nationale". Il a ajouté, par ailleurs, que "seuls 17% des cas d'agression contre les Imams sont dus à des divergences d'ordre idéologique et que le reste des cas est d'ordre personnel".

Abordant le phénomène de mendicité, qui se propage devant les mosquées, le ministre des Affaires Religieuses a fait état d'un chantier, en collaboration avec le ministère de la Solidarité nationale, afin de trouver un dispositif pour la prise en charge de ces individus.

## MDN

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME Reddition de 2 terroristes à Tamanrasset

Deux terroristes, en possession de deux pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et de deux chargeurs de munitions garnis, se sont rendus dimanche aux autorités militaires à Tamanrasset, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et dans la dynamique des efforts soutenus fournis par les forces de l'Armée nationale populaire, deux (2) terroristes se sont rendus, aujourd'hui 2 septembre 2018, aux autorités militaires à Tamanrasset en 6<sup>e</sup> Région militaire.

Il s'agit en l'occurrence du dénommé +Abdallah Klaghlagh+ dit +Yaakoub Hassen+ et

de Ali Ould Badi Klaghlagh dit +Saad+, précise la même source.

"Les deux terroristes, qui avaient rallié les groupes terroristes en 2010, étaient en possession de 2 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et de 2 chargeurs de munitions garnis", ajoute le communiqué.

"Cette opération venant s'ajouter à l'ensemble des résultats de qualité concrétisés sur le terrain, confirme la grande vigilance et la ferme détermination des forces de l'ANP déployées le long de nos frontières, à déjouer toute tentative d'atteinte à la sécurité du pays et sa stabilité", conclut le MDN.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION Dispositif spécial en prévision de la rentrée scolaire selon la Protection civile

Un dispositif spécial sera mis en place par la Protection civile en prévision de la rentrée scolaire 2018-2019 pour assurer une sécurité optimale aux enfants, notamment sur les axes routiers qui connaissent une grande influence, a indiqué hier un communiqué de ce corps. Ce dispositif spécial visera à assurer une rentrée scolaire sans accidents de circulation avec le renforcement des équipes d'intervention pour répondre aux différentes sollicitations, particulièrement au niveau des zones urbaines et les points noirs où les risques d'accidents de la circulation sont élevés, a souligné la même source. La prévention et la sensibilisation des parents, premiers éducateurs de la sécurité routière des enfants sur les dangers liés aux accidents de la circulation demeurent une priorité pour la Protection civile. Les enfants sont "peu conscients" des dangers qui les menacent, est-il expliqué. Pour la Protection civile ce risque (accident de la circulation) peut survenir à la rentrée de l'enfant à la crèche dès l'âge de 3 ans, puis s'accroît avec le déplacement des écoliers dans les établissements à l'âge de 5 ans et 6 ans et atteint le pique entre 11 ans et 12 ans dans le cycle moyen, lequel nécessite un apprentissage des connaissances pour les piétons de jeune âge afin de se protéger contre les différents risques liés à la route, a relevé la même source. La Protection civile a rappelé aux parents les recommandations de base en matière de sécurité routière à expliquer aux enfants pour les protéger contre les risques des accidents de la route notamment utiliser un passage piéton ou choisir un lieu doté d'une bonne visibilité pour traverser, rester vigilant en traversant les passages pour piétons ainsi qu'en dehors de ces derniers. Elle a ajouté qu'il était important de regarder à gauche et à droite puis encore à gauche avant de s'engager sur la chaussée pour vérifier si des véhicules arrivent, vérifier qu'il y a bien des feux de signalisation, que le feu est au vert et que tous les véhicules sont à l'arrêt avant de s'engager et surtout de traverser le passage pour piétons en marchant et s'interdire de courir pour éviter des chutes sur la chaussée.

La Protection civile a demandé également aux parents de multiplier les déplacements à pied avec les enfants pour éduquer l'enfant piéton à la sécurité routière, notamment les routes desservant les établissements scolaires et lui expliquer la différence entre les espaces de jeu et ceux réservés à la circulation et d'apprendre aux enfants à emprunter le trottoir pour marcher et à détecter les dangers potentiels, tels que les sorties de garages, les travaux, les chutes de pluies et de neige.